

# REPÈRES

## POUR L'ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ ET À LA VIE

# Édito

Les impératifs de la prévention et de la réduction des risques auprès des jeunes ont depuis plusieurs années réactualisé la question de l'éducation à la sexualité donnant ainsi cours à de multiples réflexions et interrogations en termes de légitimité, d'éthique ainsi que de compétence et de formation des personnels.

L'Ecole a, dans le cadre de sa mission éducative, une responsabilité propre vis à vis de la santé des jeunes et de la préparation à leur future vie d'adulte : l'éducation à la sexualité y contribue de manière spécifique en lien avec certains enseignements.

Le cadre, les modalités et les objectifs de cette éducation, ainsi que la formation qu'elle requiert sont à présent définis par les instructions officielles de la circulaire du 19 novembre 1998.

Néanmoins, le ministère de l'Éducation Nationale, conscient des interrogations des personnels -mais aussi des familles- concernant notamment le rôle de l'Ecole et ses limites dans ce domaine, et soucieux de leur apporter des éléments de réflexion et de discussion, a souhaité réaliser un document d'appui aux formateurs pour la mise en place de séquences d'éducation à la sexualité ou encore, au collège, des rencontres éducatives sur la santé.

Outre des repères d'ordre pédagogique et éthique destinés à resituer l'éducation à la sexualité dans un processus éducatif global, ce document propose également, à travers différents points de vue, une approche de la sexualité dans ses dimensions culturelle, sociale, psychoaffective, participant à la construction et à l'intégration de chacun dans la société.

Je souhaite que cette brochure soit utile à tous les personnels responsables de la formation et de la mise en œuvre des actions d'éducation à la sexualité dans les établissements scolaires, et je ne puis qu'encourager la dynamique qui s'est engagée en ce sens dans les académies.

Le directeur de l'enseignement scolaire



Jean-Paul de GAUDEMAR



# Sommaire

<b>AVANT - PROPOS</b> .....	<b>5</b>
<b>1 - POUR UNE APPROCHE GLOBALE DE L'ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ EN MILIEU SCOLAIRE.</b> .....	<b>7</b>
1.1 - APPRENTISSAGE DES VALEURS COMMUNES DANS L'ESPACE SCOLAIRE .....	7
1.2 - APPRENTISSAGE DES RÈGLES SOCIALES DANS LA RELATION À L'AUTRE ET AUX AUTRES .....	9
1.2.1 - Sexualité et loi. ....	11
1.3 - LES CONTENUS DES PROGRAMMES DE SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE AU COLLÈGE .....	13
1.3.1 - Les contenus des programmes des sciences de la vie et de la terre au collège. ....	13
1.3.2 - Information, formation ou éducation ? .....	15
1.4 - QUELLE ARTICULATION, QUELS ÉCHANGES ENTRE LES ENSEIGNEMENTS ? .....	16
1.5 - LA MISSION DE PROMOTION DE LA SANTÉ ET D'ACTION SOCIALE EN FAVEUR DES ÉLÈVES .....	17
<b>2 - LES RENCONTRES ÉDUCATIVES : REPÈRES</b> .....	<b>21</b>
2.1 - LA RELATION ÉDUCATIVE DANS LE CADRE DE L'ÉDUCATION À LA SANTÉ .....	21
2.2 - CE QU'IL FAUT SAVOIR DES 15-18 ANS .....	23
2.2.1 - Extraits de l'enquête de l'agence nationale de recherche sur le SIDA (ANRS) sur les comportements sexuels des jeunes .....	23
2.2.2 - Fil santé jeunes et Inter Service Parents. ....	27
2.3 - L'ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ DANS LES RENCONTRES ÉDUCATIVES .....	28
2.3.1 - Un espace de parole... ..	29
2.3.2 - Les questions difficiles .....	31
2.3.3 - La prévention des violences sexuelles .....	37
2.4 - MISE EN ŒUVRE : QUELQUES PROJETS .....	39
2.4.1 - Projet départemental des Hautes-Pyrénées. ....	39
2.4.2 - Projet départemental de l'Indre-et-Loire. ....	41
2.4.3 - Projet de l'Académie de Grenoble .....	45
<b>3 - QUELQUES RÉFLEXIONS FONDAMENTALES SUR LA SEXUALITÉ HUMAINE.</b> .....	<b>49</b>
Serge Lesourd : la sexualité, un enjeu social .....	49
Philippe Brenot : la sexualité entre nature et culture .....	50
Jean-Claude Guillebaud : point de vue historique .....	52
Patrick Pelège de Bourges : de la dimension sociale à l'intime .....	54
Sylvie Boutin-Chatouillot : adolescence temps de passage .....	61
Serge Lesourd : prendre le risque d'être adulte .....	64
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	<b>68</b>
<b>TEXTES DE RÉFÉRENCE</b> .....	<b>70</b>



# Avant-propos

**D**ans le cadre du plan de relance de la santé scolaire, les nouvelles dispositions concernant l'éducation à la sexualité ont progressivement permis une mobilisation importante des personnels de la communauté éducative, à l'origine d'initiatives positives et encourageantes tant dans le domaine des formations que dans celui des actions menées auprès des élèves.

Le bilan de ces actions ainsi que de récentes enquêtes réalisées auprès des jeunes ont été l'occasion d'identifier des questions préoccupantes liées à l'évolution des mentalités, des comportements ainsi que du contexte médiatique et social. Si les problèmes rencontrés se posent le plus souvent en terme de santé publique -I.V.G., grossesses non désirées, violences sexuelles, sida- on ne peut ignorer qu'ils s'énoncent aussi en terme d'enjeu social et éducatif, dès lors qu'ils renvoient aux notions d'image de soi, de rapport à l'autre et de règles de vie.

À cet égard, l'éducation nationale a un rôle spécifique et complémentaire de celui des familles dans la formation des jeunes à la vie contemporaine, qui ne peut être dissocié d'une responsabilité collective de l'ensemble de la société.

À cette fin, six groupes de travail ont été constitués, entre le mois de janvier et le mois de mars 1999, en vue de mener une réflexion élargie sur l'éducation à la sexualité, de définir des priorités adaptées aux réalités de la société actuelle et de déterminer les principes et modalités essentiels de cette action éducative et de la formation qu'elle requiert.

## ***Cinq grands axes ont ainsi été retenus :***

- L'éducation à la sexualité est reconnue comme une nécessité dans le premier comme dans le second degré par le système éducatif, les parents, les associations.

Si d'une part, elle prend appui sur les apports des enseignements (sciences de la vie et de la terre, vie sociale et professionnelle, éducation à la citoyenneté), elle nécessite d'autre part une démarche spécifique afin, certes, de prévenir des comportements à risques mais aussi de permettre aux adolescents d'intégrer positivement des attitudes de responsabilité individuelle familiale et sociale.

- Elle implique une clarification des concepts, des valeurs et des objectifs qui fondent sa légitimité en milieu scolaire. L'école, lieu de transmission des savoirs et d'éducation, constitue aussi un espace de socialisation.

Elle se doit donc de favoriser l'apprentissage des règles sociales, la construction du sujet autonome, la possibilité de faire des choix et d'exercer sa responsabilité.

L'éducation à la sexualité, qui met en jeu la relation à soi et à l'autre, contribue de manière spécifique à ce processus éducatif global.

- L'éducation à la sexualité doit tout particulièrement permettre de renforcer :

- l'estime et le respect de soi et des autres,
- l'apprentissage de valeurs communes et des règles sociales,
- la compréhension et l'acceptation des différences,
- la connaissance et le respect de la loi et des interdits,
- le développement de l'esprit critique.

- Ce projet est indissociable d'une réflexion et d'une formation appropriée.

Afin de développer une culture commune, la démarche de formation requise doit intégrer des principes axés pour l'essentiel sur la relation éducative, les normes et les valeurs laïques ainsi que le rôle et les limites de l'école. Ce dernier point met l'accent sur une indispensable réflexion concernant la délimitation entre espace privé et espace public, afin que soient garantis le respect de l'intimité et de la vie privée.

- Enfin, s'il paraît indispensable d'impulser la collaboration entre les différents personnels de la communauté éducative et, notamment entre personnels de santé, sociaux, éducatifs et enseignants autour d'un projet commun associant les parents, il paraît tout aussi important de développer un travail en réseau et en complémentarité avec les partenaires locaux et associatifs, dans le respect des procédures en vigueur.

Ce partenariat s'avère essentiel dans le cadre de la prise en charge, du suivi, de l'accompagnement des situations difficiles.

# 1 - POUR UNE APPROCHE GLOBALE DE L'ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ EN MILIEU SCOLAIRE

## 1.1 - APPRENTISSAGE DES VALEURS COMMUNES DANS L'ESPACE SCOLAIRE<sup>1</sup>

Les propos qui suivent résultent d'une réflexion menée depuis longtemps sur la pratique de la laïcité et d'une expérience plus récente sur l'éducation à la sexualité à l'École, toujours dans le cadre de la formation des personnels de l'Éducation Nationale. Il ne s'agit pas ici d'ouvrir le débat difficile et très technique de la fondation de l'universalité des valeurs. On se contentera d'admettre l'existence de ces dernières et de tirer les conséquences de l'absence, de fait, d'une fondation unique.

### Espace public et espace scolaire

Le maître-mot de la laïcité est la séparation, condition de l'autonomie de chacun des domaines ainsi distingués : État, société civile, confessions religieuses, école. Ce principe simple et fondateur ne signifie pas l'ignorance mutuelle. Dire que la République ne "reconnait" aucun culte ne signifie pas qu'elle "méconnait" les religions ainsi qu'en atteste l'aménagement du temps social et scolaire.

Séparer l'école de l'État n'empêche pas l'école publique d'être un organe de l'État, avec ses enseignants fonctionnaires. Distinguer l'école de la société, c'est bien protéger l'institution scolaire de toute visée adaptative aux lois du marché et la soustraire aux conflits idéologiques ou politiques qui sont le propre de l'espace public, mais ce n'est pas lui épargner la jonction nécessaire entre la formation professionnelle et la formation scolaire, et ce n'est pas non plus faire silence sur l'histoire et la culture. Si donc la laïcité est bien une dialectique de la séparation et de l'articulation, comment l'espace scolaire peut-il, dans une société pluraliste, penser et transmettre les valeurs communes ? On connaît la réponse de Jules Ferry dans sa fameuse lettre aux instituteurs du 27 novembre 1883 : il existe une "bonne et antique morale que nous avons reçue de nos pères et mères et que nous nous honorons tous de suivre dans les relations de la vie, sans nous mettre en peine d'en discuter les bases philosophiques." Autrement dit, d'un même mouvement, est affirmée l'universalité des principes de la morale et reconnue la pluralité de leurs fondements possibles.

De la même façon, les constituants de la Déclaration universelle des droits de l'Homme en 1948 sont parvenus à un accord pratique en renonçant explicitement à produire des justifications rationnelles identiques. Telle est aussi, de nos jours, l'optique du Comité Consultatif National d'Éthique qui

---

<sup>1</sup> Jacques Ricot, professeur de philosophie

élabore des avis et des recommandations pratiques sans chercher à tout prix à unifier les fondements doctrinaux de chacun de ses membres. Dans ces deux exemples, ce qui rend possible le débat dans l'espace public, c'est le respect d'une éthique minimaliste de la discussion, c'est la volonté de soumettre les convictions aux règles du débat argumenté, sans jamais accepter un quelconque argument d'autorité.

L'espace public de débat n'est pas l'espace scolaire, espace de formation et non miroir de la société. Mais, inspirée de l'éthique de la discussion, une règle déontologique s'impose aux enseignants, en particulier dans la manière de transmettre les valeurs. Les sagesses, les religions, les philosophies qui sous-tendent ces valeurs sont offertes, en droit, à l'examen rationnel. Cette condition de l'échange et du dialogue (dans dialogue, il y a logos, c'est-à-dire raison) dans l'espace public, est également requise dans la présentation laïque des valeurs dans l'espace scolaire. Cette règle permet de ne pas confondre, dans le concept de laïcité, séparation et enfermement de chacun des domaines.

Pour prendre l'exemple des fondements religieux des valeurs, d'une part ceux-ci peuvent faire l'objet d'une présentation scolaire, et ainsi on évitera l'ignorance culturelle de la religion, d'autre part, les façons nécessairement plurielles d'incarner les valeurs communes feront obligatoirement l'objet d'un examen rationnel, ce qui interdit toute intrusion du religieux sous la forme dogmatique. Car les convictions, qu'elles soient religieuses ou non, sont, dans le cadre scolaire (comme dans l'espace public de débat), par principe, soumises à l'argumentation.

L'application de cette règle exige de l'enseignant qui participe à l'éducation à la sexualité et à la responsabilité, deux qualités qui sont d'ailleurs requises de la même manière de la part des enseignants de philosophie, d'histoire, des arts (dont la littérature) dans la mesure où ces disciplines rencontrent inéluctablement la culture religieuse. Si l'une de ces deux qualités venait à manquer, c'est le principe de laïcité qui en viendrait à claudiquer.

D'une part, l'enseignant doit posséder un minimum d'informations sur la manière dont les traditions religieuses dans leur diversité, fondent les valeurs dont elles se réclament et qui sont le bien commun de l'humanité. D'autre part, il doit refuser tout argument d'autorité qui viendrait se substituer à l'autorité de l'argument.

Cette attitude pratique est la conséquence d'une laïcité sûre d'elle-même refusant l'opposition ruineuse entre laïcité dite ouverte et laïcité dite traditionnelle, dans la mesure où la culture religieuse n'est pas exclue de l'espace scolaire qui prétendrait confisquer pour lui seul le rationnel et rejeterait les religions dans l'irrationnel. Cette partition exclusive conduirait à un appauvrissement du religieux interdit a priori de toute articulation avec la raison, et donc voué dès le départ à une relégation dangereuse dans les seules formes du dogmatisme et du fanatisme.

Il est bien du devoir de l'école de participer à la transmission des valeurs communes, tolérance, liberté, respect de soi et d'autrui, dans le respect des contri-

butions plurielles à la construction de ces valeurs et sans ignorer les significations différentes de chacun de ces termes.

Le respect dû aux convictions d'autrui s'arrête là où seraient transgressées les valeurs communes. C'est ainsi que la négation de l'égalité entre les sexes, ou de manière plus large, entre les humains, et l'atteinte à la dignité humaine, doivent être combattues par une critique vigoureuse, rigoureuse et efficace.

Alors l'éducation à la sexualité et à la responsabilité dans une école laïque évoluant dans une société pluraliste peut trouver sa place, sans froisser les convictions de chacun, à la condition d'affirmer les valeurs communes dans le respect des différentes manières de les vivre. Sur ce délicat sujet de la sexualité, l'information due aux mineurs (possibilité légale de consulter des centres de planning familial gratuitement et sans l'accord des parents, présentation des différents moyens de contraception, dépénalisation de l'avortement, prévention du sida et des M.S.T.) peut et doit être faite évidemment avec tout le tact nécessaire, en veillant scrupuleusement à ne pas présenter la relation sexuelle comme un acte banal, réduit à sa seule dimension physiologique, à ne pas parler de légalisation de l'avortement alors qu'il s'agit de dépénalisation, à ne pas sous-estimer le choix de ceux qui croient à la fidélité ou qui ne s'engagent pas dans des relations sexuelles précoces.

C'est le meilleur moyen de faire droit dans l'espace neutre de la laïcité, à la pluralité des manières d'incarner les valeurs communes, tout en restant très ferme sur le respect des convictions d'autrui. Ce qui est une façon d'honorer la première de ces valeurs communes, la tolérance, et de rappeler qu'en matière d'éducation à la sexualité et à la responsabilité, l'école n'a pas la prétention de se substituer à la famille : elle doit, comme l'indique la circulaire de novembre 1998, avoir la modestie d'admettre que son rôle spécifique reste complémentaire de celui de la famille.

## **1.2 - APPRENTISSAGE DES RÈGLES SOCIALES DANS LA RELATION À L'AUTRE ET AUX AUTRES<sup>2</sup>**

L'École demeure un lieu privilégié de socialisation :

- par le regroupement des jeunes dans un espace protégé, dans le but d'apprentissages communs ;
- par la confrontation de ces mêmes jeunes, entre eux, face aux connaissances et aux règles du fonctionnement du groupe ;
- par la façon de traiter les filles et les garçons, de répondre à leurs questions, de réagir aux problèmes d'ordre sexuel qui peuvent se poser ;
- par la rencontre, par affinité, de ces jeunes entre eux.

---

<sup>2</sup> Chantal Picod, éducateur-sexologue, professeur de vie sociale et professionnelle

En ce qui concerne la relation à l'autre ou aux autres dans le groupe, on peut noter que, le plus souvent, les règles implicites ou les interdits l'emportent. On prend, en effet, rarement le temps de la rencontre, des échanges, de la verbalisation et donc de l'énoncé, voire de l'acceptation des règles.

C'est dans cet apprentissage de la vie en société, qui se déroule de toute façon, que peut intervenir l'éducation à la sexualité, en permettant de verbaliser, d'explicitier et de formaliser les relations individuelles et collectives.

Dans cette perspective, il est nécessaire de rappeler quelques principes fondamentaux :

- proposer un encadrement par des adultes, qui sachent énoncer la loi, les règles, et qui en même temps, soient garants du cadre des rencontres éducatives, du respect de la parole de chacun, et qui favorisent le développement des capacités d'expression et d'écoute, des uns et des autres ;
- énoncer et réfléchir aux différents aspects qui constituent les relations humaines et contribuent à leur dynamique :
  - rencontre de l'autre, semblable et si différent, dans le groupe des pairs ;
  - apprentissage et confrontation de la différence des sexes ;
  - rencontre avec soi, dans l'image qui est renvoyée par le groupe et par les adultes ;
  - rencontre avec des adultes dans un contexte différent de la famille, moins subjectif, moins affectif, plus exigeant.

Pour rencontrer l'autre, il importe d'avoir un langage commun, qui est constitué de codes sociaux, de règles et de normes communes, de capacité d'expression, de connaissance de soi et des autres ;

- explorer avec les jeunes les règles qui permettent de vivre ensemble, à travers l'apprentissage et la compréhension :
  - des lois,
  - des valeurs,
  - des normes sociales.

Les lois, qui permettent la cohésion du groupe social en s'adaptant à son évolution concernent aussi la sexualité. Il convient de les aborder de façon positive afin de comprendre notamment en quoi elles protègent l'intimité.

Les valeurs, celles sur lesquelles il importe de s'accorder sont celles de l'école laïque, énoncées dans la circulaire et développées par J. Ricot dans le texte précédent. Toute la démarche consiste à amener le jeune à connaître et à échanger sur les valeurs communes à notre société, à repérer les valeurs complémentaires auxquelles il est attaché (issues de son groupe d'appartenance, familial, culturel, religieux...), afin de lui permettre de se construire et de s'individualiser par des choix personnels.

*Les normes peuvent être abordées par différentes entrées :*

- les normes de comportement, qui peuvent se référer à un groupe restreint (us et coutumes), ou au groupe social, qui font référence à des habitudes ou à des conceptions parfois en contradiction avec la loi (exemple : l'égalité des sexes est énoncée dans la loi, mais pas toujours appliquée dans la réalité) ;
- les normes de conformité sociale (rôles et stéréotypes de rôles), images du corps (jeunesse, féminité, masculinité), règles de la bande, comportement de cour ;
- les normes qui se réfèrent à la biologie, aux statistiques, à la morale, à la psychologie...

*Pour aborder ces différentes notions il est possible par exemple :*

- de partir des représentations et des attentes du groupe sur les rôles sexuels, ou de ce qui nous est donné à voir des valeurs et des normes, dans les médias : feuillets, "pub", clips vidéos, émissions, journaux de jeunes... ;
- de développer l'esprit critique par rapport à ces modèles ;
- d'amener les jeunes à échanger, en se confrontant aux autres, à mieux se connaître, à découvrir d'autres possibles et de ce fait à respecter les différences

Ces thèmes aident les adolescents à mieux intégrer leur image corporelle, et, en prenant conscience des stéréotypes, à discerner quels rôles ils aimeraient jouer.

*Il apparaît important de les encourager :*

- à réfléchir aux ressemblances entre les sexes et aux rôles sexuels que les hommes et les femmes peuvent partager entre eux ;
- à prendre conscience de la différences des sexes et à l'accepter sans hégémonie ;
- à leur faire découvrir qu'ils répondent le plus souvent à une conformité sociale, alors que les uns et les autres ont peut-être d'autres attentes.

Il serait souhaitable que les adolescents parviennent à élaborer un projet de vie personnel, de couple, de famille, librement choisi, qui leur permettrait de s'épanouir individuellement tout en s'intégrant à la collectivité.

### **1.2.1 - SEXUALITÉ ET LOI**

#### **La sexualité n'est pas libre**

En France la loi pose le principe du libre exercice de la sexualité, entre adultes consentants et en dehors du regard des autres, donc dans la sphère privée. On n'a pas le droit de harceler son ou sa collègue de travail. On n'a pas le droit d'imposer une relation sexuelle.

#### **Quelques pistes de réflexion**

Les trois interdits fondateurs de toute société humaine sont : le meurtre, l'anthropophagie et l'inceste.

Tout groupe social pose les règles de fonctionnement de la sexualité des individus qui le composent.

Bien distinguer : loi, morale, éthique, valeurs.

Une loi est faite pour protéger l'individu, mais aussi pour protéger le groupe.

Devant la loi, notre corps, dans une certaine mesure, ne nous appartient pas.

*Exemples :*

- la ligature des trompes et la vasectomie sont interdites,
- la loi interdisant l'avortement 1920, n'est pas abrogée.

En principe l'État républicain ne s'occupe pas de la vie sexuelle des individus dès lors qu'ils ne transgressent pas la loi.

Le code civil règle l'organisation sociale de la famille.

Le code pénal concerne la protection des mineurs, la lutte contre les violences sexuelles, l'attentat à la pudeur, mais la loi laisse libre le choix des partenaires et des pratiques sexuelles sous réserve que ce soit sans violences, ni contraintes.

### **Rappel de l'évolution des lois sur la sexualité**

#### *Les lois concernant les adolescents*

La majorité sexuelle fixée à 15 ans en 1945, dans le cadre d'une relation hétérosexuelle, a été étendue aux relations homosexuelles en 1982. Il n'existe pas de notion de consentement au-dessous de l'âge de 15 ans. En cas de plainte, les mineur(e)s de 15 ans, qui ont des relations sexuelles avec des majeurs sont considérés comme abusé(e)s.

Accès à la contraception : en 1971-1973, décrets d'application de la loi Neuwirth : anonymat et gratuité pour les mineurs dans les centres de planification.

Accès à l'I.V.G. pour les mineures : avec la loi de 1979 sur l'I.V.G., sous réserve du consentement d'un adulte exerçant l'autorité parentale.

#### *Les lois concernant la vie de la femme et la gestion du couple*

1967 : légalisation de la contraception - loi Neuwirth-

1970 : l'autorité parentale remplace la puissance paternelle

1975 : loi provisoire sur la contraception et l'I.V.G., libre et gratuit

1979 : loi définitive sur l'I.V.G. et la contraception qui dépénalise l'I.V.G., sans abroger la loi de 1920

1991 : autorisation de la publicité des contraceptifs sous conditions d'impératifs de santé publique (le préservatif, dans le cas du sida)

#### *Les lois concernant la vie en société*

1791 : premier texte sur l'attentat à la pudeur comprenant exhibitionnisme et voyeurisme

1971 : respect de la vie privée

1982 : dépénalisation de l'homosexualité

1993 : nouvelle définition de l'exhibitionnisme et du voyeurisme

### *Les lois sur les violences sexuelles*

1980 : nouvelle définition du viol

1989 : délais de prescription portés à 10 ans après la majorité du mineur abusé

1992 : le harcèlement sexuel dans les relations de travail devient un délit.

1992 : prise en compte par le nouveau code pénal de toutes les formes d'agressions sexuelles.

1998 : prévention et répression des infractions sexuelles et protection des mineurs (Loi 98-468 du 17 juin 1998)

## **1.3 - LES CONTENUS DES PROGRAMMES DE SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE AU COLLÈGE<sup>3</sup>**

Différentes disciplines enseignées au collège concourent à l'éducation des élèves à la sexualité, en apportant des savoirs. Parmi elles, les Sciences de la Vie et de la Terre sont particulièrement impliquées. Cependant deux remarques préalables s'imposent et sont liées : d'une part, il serait bien réducteur de considérer que les SVT sont seules concernées ; d'autre part, cantonner le rôle des enseignements disciplinaires à une simple transmission des savoirs serait oublier les objectifs éducatifs des programmes et la mission d'éducation des enseignants.

En effet, l'éducation à la santé et à la sexualité "est à l'opposé du simple énoncé dogmatique de règles de vie et de préceptes d'hygiène ; elle implique la formation au libre examen" : ce sont les documents d'accompagnement du programme de SVT qui le rappellent de façon claire. Ni dogme ni préceptes... mais alors, quelle est la nature des contenus enseignés dans cette discipline, leurs enjeux éducatifs, la cohérence à rechercher entre les apports des diverses disciplines ?

### **1.3.1 - LES CONTENUS DES PROGRAMMES DES SCIENCES ET VIE DE LA TERRE AU COLLÈGE**

Leurs objectifs sont annoncés dans le texte introductif au programme de 6ème : "expliquer les manifestations les plus courantes du fonctionnement de l'organisme humain ; choisir les attitudes... en accord avec les connaissances acquises ; utiliser la compréhension de principes simples... pour fonder un comportement social ouvert et responsable... Adopter une attitude ouverte et critique vis-à-vis des images et des informations... apportées par les médias".

#### ***Le cycle d'observation (la classe de 6ème)***

On cherchera vainement en classe de 6ème des contenus de SVT explicitement dédiés à l'éducation à la sexualité humaine : le programme est tourné vers la compréhension de l'organisation du monde vivant et de la place de l'Homme dans l'environnement. Toutefois, dans l'étude du peuplement d'un milieu grâce à la reproduction, les acquis du cycle des

<sup>3</sup> Jean-Louis Michard, inspecteur pédagogique régional, I.A. Sciences de la vie et de la terre, académie de Clermont-Ferrand

approfondissements de l'école primaire sont réinvestis.  
(réf. : arrêté du 22-11-1995)

**Le cycle central  
(les classes de 5ème  
et 4ème)**

Ses deux années offrent le temps nécessaire à la construction des apprentissages. Dans la partie "fonctionnement du corps humain et santé", "La transmission de la vie chez l'Homme" occupe une place de choix avec huit heures d'enseignement. Celui-ci, "adapté aux intérêts et au niveau des élèves", fournit des bases simples pour comprendre les phénomènes liés à la puberté et à la procréation".

Le degré de maturité et les attentes des élèves sont pris en compte pour le traiter soit en 5ème, soit en 4ème, et pour prolonger ou non les contenus "par une information élémentaire, respectueuse de leur sensibilité, sur la planification des naissances et sur les maladies sexuellement transmissibles". Le lien est établi entre cet enseignement et ses prolongements dans les dispositifs des rencontres éducatives prévus par les textes : la nécessité d'une implication et d'une collaboration du professeur de S.V.T. avec le personnel de santé est soulignée.

*Sont étudiés :*

- les manifestations de la puberté ;
  - la production des gamètes et son caractère continu chez l'homme, cyclique chez la femme avec l'explication de l'origine des règles ;
  - la fécondation faisant suite au rapport sexuel ;
  - le développement de l'embryon et du fœtus, l'accouchement.
- (réf. : arrêté du 10-1-1997 ; documents d'accompagnement de la Direction des Lycées et Collèges publiés par le CNDP)

**Le cycle d'orientation  
(la classe de 3ème)**

Les aspects positifs de la santé sont privilégiés tout au long du programme : "choisis de sorte qu'ils ne renvoient pas essentiellement à des maladies, les exemples relient ces études à des préoccupations de la vie courante". La partie plus nettement concernée a pour titre "responsabilité humaine : santé et environnement" (durée conseillée : 6 heures) et ce choix ne résulte pas du hasard mais bien d'une préoccupation éducative.

La maîtrise de la procréation est envisagée dans le prolongement de l'étude de la transmission de la vie au cycle central et dans le cadre de l'éducation à la sexualité prévue par la circulaire n° 98-234 du 19 Novembre 1998. Des méthodes contraceptives, des techniques de procréation médicalement assistée sont étudiées, l'I.V.G. est évoquée avec tact.

La lutte contre les maladies infectieuses, dont le Sida, met l'accent sur l'éducation à la responsabilité de la société et du citoyen. Un de ces deux aspects est plus particulièrement développé, au choix du professeur, en fonction des acquis et des motivations des élèves.

L'enseignement des S.V.T., de la 6ème à la 3ème, remplit son rôle de transmission des savoirs ; parallèlement, est affirmée à maintes reprises dans les textes sa contribution importante "à l'éducation du citoyen en matière de santé".

### 1.3.2 - INFORMATION, FORMATION OU ÉDUCATION ?

Dans toute discipline, un programme ne se réduit plus, et depuis longtemps, à une liste des contenus exigibles ; il inclut aussi des indications de formation à des méthodes et à des modes de raisonnement, des préoccupations plus nettement éducatives.

#### **Les objectifs des programmes de S.V.T.**

Il s'agit de transmettre des connaissances, mais aussi de former au raisonnement, à l'autonomie, d'éduquer à la responsabilité. Il est important de souligner que ces objectifs n'ont pas varié depuis plus d'une décennie : s'en tenir à la simple transmission des savoirs, c'est donc pratiquer un enseignement qui n'est plus de mise depuis des années. Les documents d'accompagnement des programmes éclairent de façon précise sur les intentions.

L'acquisition des connaissances est inséparable de la maîtrise d'un raisonnement scientifique, premier rempart contre les comportements irrationnels : "Les faits tirés d'observations, leur confrontation aux connaissances et représentations des élèves, permettent de formuler des problèmes biologiques dont la résolution s'inscrit dans une démarche explicative et permet d'élaborer des projets d'activités".

L'autonomie et le sens de la responsabilité se développent à travers ces activités : "chaque enseignant doit avoir à l'esprit qu'il est un éducateur. Il contribue à développer chez ses élèves des attitudes responsables". Il le fait à travers des actes simples : prendre garde à la sécurité au laboratoire, savoir s'organiser pendant un travail de groupe, exposer les résultats de sa réflexion, écouter les arguments des autres élèves sont autant d'exemples de cet exercice de la responsabilité par les élèves eux-mêmes. Par les multiples occasions qui lui sont offertes, l'enseignant de S.V.T. tient une place privilégiée vis-à-vis de ces objectifs éducatifs.

*Une éducation du citoyen à la responsabilité : qui en a la charge ?*

Indiscutablement, les parents ont un rôle-clé à jouer et ne doivent pas se défausser sur l'École, mais celle-ci assume ses charges et précise avec force que l'éducation du citoyen à la responsabilité est une mission assignée à tout enseignant de toutes disciplines.

Le professeur ne doit donc pas davantage se défausser sur les parents : "il s'attache à donner aux élèves le sens de leur responsabilité, à respecter et à tirer parti de leur diversité, à développer leur autonomie...". "Il a conscience que ses attitudes, son comportement constituent un exemple et une référence pour l'élève" (réf : circulaire n° 97-123 du 23 mai 1997 relative aux missions du professeur exerçant au collège, en lycée d'enseignement général et technologique ou en lycée professionnel).

Ce rôle explicite, dévolu à tout professeur, impose de repérer les liens interdisciplinaires qui donnent sens et cohérence à la formation de l'élève.

## 1.4 - QUELLE ARTICULATION, QUELS ÉCHANGES ENTRE LES ENSEIGNEMENTS ?

***En quoi les disciplines sont-elles concernées par l'éducation à la sexualité ?***

L'éducation à la sexualité comporte des dimensions diverses : biologique, psychologique, affective, socioculturelle et morale. Construire sa sexualité est inséparable de la construction de valeurs comme la tolérance et le jugement critique, la liberté, le respect, le sens de la responsabilité sociale et individuelle. Ces valeurs passent à travers l'enseignement de toute discipline : l'éducation civique n'est pas la discipline miracle permettant aux autres de se dédouaner, elle fait le lien entre toutes en permettant une synthèse, une formalisation.

Ainsi, le refus des discriminations de toutes sortes, objet d'étude du programme d'éducation civique en 4ème, retrouve un fondement culturel avec l'étude des langues vivantes et constitue, dans toutes les disciplines, une pratique de classe quotidienne : tout enseignant est attentif aux relations qui s'expriment entre ses élèves.

L'exercice de l'esprit critique peut se faire à de multiples occasions en S.V.T. : étude des différentes méthodes contraceptives, mais aussi celle de l'action de l'homme sur son environnement, celle des questions de bioéthique...

En classe de Français, un débat organisé par petits groupes autour d'un texte de Molière impose à tous le respect des idées, l'organisation des arguments, l'écoute, l'effort de prise de la parole devant les autres... Le professeur de lettres imagine-t-il qu'il est en train de contribuer indirectement à l'éducation à la sexualité en organisant, comme l'y invite le programme du cycle central, un tel dialogue dans sa classe ?

***Comment identifier les liens ?***

On reproche souvent aux disciplines leur cloisonnement exagéré. Il est encore réel dans les faits. Cependant un effort d'explicitation a été fait dans la rédaction des programmes du collège, qui identifient clairement les liens entre disciplines : on lira ainsi avec intérêt les programmes de Physique-Chimie, de S.V.T., d'Histoire-Géographie qui tissent la toile de leurs interrelations. Le terrain est ainsi préparé pour un dialogue professionnel, en salle des professeurs, sur ces ponts multiples.

En classes de 5ème et 4ème, diverses possibilités sont offertes par les "parcours diversifiés" pour permettre aux élèves d'appréhender les liens entre disciplines. Ces dispositifs, autant que possible pluridisciplinaires, prennent appui sur l'intérêt des élèves en privilégiant leur autonomie et leur initiative, en vue de développer particulièrement leurs méthodes de raisonnement, leurs savoir-faire et leur sens des responsabilités.

Voici quelques décennies, on assignait aux "Sciences naturelles" le rôle à la fois noble et ingrat d'informer les jeunes générations sur les aspects biologiques de la transmission de la vie. Cet enseignement aseptisé, qui en finissait par oublier que nos jeunes ont un corps, une vie, une sexualité aux dimensions multiples dont les aspects biologiques ne sont qu'une faible part, a heureusement évolué, et à quel point ! Mais au-delà de la

simple information sur des contenus scientifiques, nécessaire mais pas suffisante, les élèves du Collège ont besoin de repères : ils y entrent enfants, ils en sortent adolescents et chaque discipline doit apporter sa pierre dans cette difficile construction de leur personnalité. Chacune le fait à travers des actions complémentaires les unes des autres, au niveau des contenus, des méthodes, des aspects éducatifs de l'enseignement.

Le repérage de cette coopération entre les différentes disciplines donne un sens à l'action de chaque professeur. Toutefois, les enseignants ne sont pas les seuls éducateurs dans un établissement scolaire : dans cette communauté complexe, qu'on peut souhaiter unie par les ambitions d'un solide projet, chacun joue un rôle spécifique auprès des jeunes et à leur écoute (personnel de direction, conseiller principal d'éducation, documentaliste, conseiller d'orientation-psychologue, surveillant, personnel de santé et social, administratif, technique, de service...), dans un processus éducatif global dont l'éducation à la sexualité ne constitue qu'un maillon.

## **1.5 - LA MISSION DE PROMOTION DE LA SANTÉ ET D'ACTION SOCIALE EN FAVEUR DES ÉLÈVES**

Au sein de l'Education Nationale, les médecins, les infirmier(ère)s et les assistant(e)s de service social sont un lien entre les enfants et adolescents scolarisés, leurs familles, le monde de la santé, le monde de l'enseignement et l'environnement social.

Leurs missions s'inscrivent dans le cadre d'actions individuelles lors des bilans médicaux et des dépistages ainsi que dans le cadre d'actions collectives au sein de la communauté éducative, auprès des élèves les plus en difficulté.

Les bilans médicaux, les dépistages infirmiers ou les entretiens individuels permettent des approches spécifiques et privilégiées de l'enfant ou de l'adolescent, dans son environnement scolaire.

Il s'agit souvent d'entendre des demandes formulées de façon explicite, mais aussi de décrypter les souffrances s'exprimant implicitement par l'intermédiaire de plaintes somatiques plus ou moins graves : passages à l'infirmerie, accidents, problèmes de comportement, difficultés d'adaptation scolaire mais aussi, dysménorrhées, demandes de contraception, maladies sexuellement transmissibles, grossesses, demandes d'I.V.G. ou révélations d'abus sexuel...

Il s'agit également d'entendre les doutes et les craintes verbalisés par rapport au corps sexué qui change, au concept de "normalité" et d'identité sexuelle, aux différences ressenties, au regard que les adolescents posent sur ce corps qui leur est étranger mais également celui des autres, au droit du respect de l'intimité. C'est aussi percevoir la difficulté à accepter ce corps en changement tel qu'il est, à vivre avec.

C'est enfin identifier la difficulté, voire l'impossibilité de résister aux pressions des médias, des modes mais aussi des pairs.

Il est donc nécessaire d'écouter, d'entendre, d'examiner, de dépister, de rassurer simplement et clairement ou encore d'accompagner vers un soin physique ou parfois psychique, vers une démarche personnalisée, dans le respect de la confidentialité.

Les actions collectives peuvent être proposées ou initiées par les médecins, les infirmières et les assistant(e)s de service social à partir de leur connaissance des besoins des élèves et de leurs compétences respectives dans le domaine de la prévention, de l'éducation à la santé et de la promotion de la santé. Mais, au sein des écoles ou des établissements, ces actions n'ont de sens qu'à certaines conditions. Elles doivent en particulier :

- s'appuyer sur la démarche authentique d'une équipe d'adultes de l'institution scolaire sous la responsabilité du directeur d'école ou du chef d'établissement,
- s'intégrer au sein du projet d'école ou d'établissement,
- se construire autour de valeurs communes,
- s'élaborer à partir de l'analyse des besoins réels des enfants et adolescents,
- s'inscrire dans une démarche de promotion de la santé, en privilégiant les entrées positives, en renforçant les compétences des enfants et adolescents ainsi que celles des adultes "accompagnants", en développant des projets à long terme, enfin en permettant d'optimiser la spécificité de chacun au sein du réseau constitué.
- privilégier la place de l'enfant et adolescent dans la construction du projet.

Les actions menées auprès de groupes d'élèves doivent leur permettre d'être acteurs de leur santé, de leur sexualité, de leur vie et de renforcer leurs compétences personnelles et relationnelles, c'est à dire développer la connaissance de soi, l'estime et le respect de soi, la connaissance et le respect de l'autre, le jugement personnel et l'esprit critique, la résistance aux pressions des médias, des pairs... mais également leur permettre de savoir faire appel à des personnes ressources.

Ces actions intégrées dans les différents moments de la vie institutionnelle (les programmes dans le premier degré, les parcours diversifiés, les rencontres éducatives sur la santé, l'heure de vie de classe au collège et au lycée, les comités d'éducation à la santé et à la citoyenneté...) sont l'occasion de contribuer à renforcer les modes de communication :

- d'une part, entre adolescents. Ils mesurent alors leurs soucis proches voire semblables, mais aussi leurs différences et l'intérêt de les confronter,

- d'autre part, entre élèves et adultes. Ils attendent alors un accompagnement direct, sincère et clair dans les domaines de la vie en général, mais aussi dans le cadre des règles de vie en société.

Enfin, les médecins, les infirmières et les assistant(e)s de service social de l'éducation nationale, chacun dans le champ de ses compétences techniques propres ont un rôle important d'intermédiaires ou de médiateurs entre les enfants et adolescents et leurs parents ou familles.

Ces personnels proposent, initient ou co-animent des formations indispensables à ces démarches de prévention. Elles s'appuieront naturellement sur des apports théoriques et, dans un deuxième temps, sur des analyses de pratiques nécessaires pour tout travail en réseau.



## 2 - LES RENCONTRES ÉDUCATIVES : REPÈRES

### 2.1 - LA RELATION ÉDUCATIVE DANS LE CADRE DE L'ÉDUCATION À LA SANTÉ<sup>4</sup>

#### **Un acte d'accompagnement**

Éducation à la sexualité, éducation à la santé, éducation à la vie... Quelle que soit l'optique éducative que l'on adopte pour aborder avec des adolescents les questions relatives à la sexualité, il s'agit bien là d'un acte d'accompagnement, et non de la transmission d'un savoir. Non qu'il soit jamais question de se priver des apports de l'information ; pour reprendre une expression mathématique connue, celle-ci est nécessaire, mais pas suffisante.

Une information qui bouleverse les croyances de celui qui la reçoit, ou entre en conflit avec des habitudes de vie prises depuis l'enfance, ne peut être entendue. Un savoir dissonant plaqué sur un fond de représentations et d'attitudes profondément ancrées ne saurait être à l'origine d'une prise de conscience génératrice d'un changement de comportement.

De même, l'injonction à agir en fonction de recommandations définies en dehors de soi, dans le cadre de discours normatifs et moralisateurs, tend à figer le public destinataire dans l'inhibition et/ou le rejet des messages transmis. Présentés à des adolescents, ces discours provoquent soit une indifférence affectée ("cela ne me concerne pas") généralement assortie de l'expression d'un "ras-le-bol" massif envers les interventions qui leurs sont parachutées, soit une agressivité proportionnelle à la révolte soulevée par l'émergence d'un sentiment d'inadéquation et de nullité, qui vient faire douloureusement écho à une identité individuelle et sociale encore fragile, en devenir.

Dans le domaine de la santé, et plus encore sans doute dans celui de la sexualité, les repères n'existent pas en dehors des individus eux-mêmes : c'est en les construisant dans le cadre de la relation éducative que vont émerger à la fois un éventail de possibles et des choix plus librement consentis.

L'un des principes fondamentaux de l'éducation pour la santé est l'intime conviction que l'autre sait : il sait ce qu'il fait, pourquoi il le fait, ce qu'il faudrait changer dans sa vie pour que ce comportement soit modifié, et dans quel sens vont ses intérêts. Tout au long de sa vie, il a mis en place des mécanismes de défense qui lui permettent de résister à l'adversité et aux difficultés auxquelles il se trouve confronté au quotidien. Il sent que ces résistances lui sont essentielles parce qu'elles l'aident à se tenir en équilibre, dans l'agencement (ou le désordre !) actuel de sa vie. Il sait

<sup>4</sup> Chantal Lapostolle Dangréaux, psychologue, responsable des formations à l'ADESSI de Grenoble.  
Christine Ferron, chargée de mission au comité français d'éducation à la santé

aussi que cet équilibre n'est pas aussi immuable qu'il y paraît, qu'il existe une marge de liberté qui lui est propre, et sur laquelle pourrait s'établir un autre équilibre.

C'est dans cette marge de liberté que peut s'inscrire l'action en éducation pour la santé, à condition d'être fondée sur le sujet là où il se trouve, c'est-à-dire de partir du regard qu'il porte lui-même sur ses comportements et son mode de vie. La clarification de la problématique propre au sujet sera facilitée par son abord dans le cadre d'une relation éducative visant l'autonomie et la responsabilisation.

### **La question de l'éthique**

Le projet de l'éducateur de santé est éminemment éthique : motivé par son intérêt pour autrui, il vise à rendre cet autre au moins aussi libre que lui-même. Dans cette optique, son objectif d'efficacité ne pourra être atteint que dans la mesure où ses valeurs laisseront la place à une adaptation de son discours aux spécificités de la population adolescente : ses représentations, la réalité de son vécu de la sexualité, son mode de vie, etc.

En matière de sexualité, plus encore sans doute que pour toute autre thématique de santé, la complexité et la valeur intime des questions abordées tend à renforcer les mécanismes de défense qui font que l'on n'entend que ce que l'on veut bien entendre. Avec des adolescents, la démarche la plus appropriée consiste donc à commencer par leur demander ce qu'ils pensent de l'amour et de la sexualité, afin de les aider à construire les repères dont ils ont besoin pour adopter un comportement de protection.

L'un des paradoxes de l'adolescence réside, en effet, dans le conflit entre autonomie et dépendance, entre "lâchez-moi les baskets" et "ne me laissez pas tomber", entre le désir de voler de ses propres ailes hors du nid familial et le manque ressenti dès lors que ces mêmes liens familiaux se relâchent.

L'adolescence est un temps de déséquilibre, où le sujet qui cherche à se trouver risque aussi constamment de se perdre. Dans ce contexte de vulnérabilité accrue, une information inadaptée aux préoccupations actuelles, heurtant les représentations que se font les adolescents du lien amoureux, provoquera l'émergence d'une angoisse inhibitrice de l'action.

Pour l'adolescent, la rencontre avec l'autre a un potentiel à la fois structurant et destructeur : destructeur si la rencontre aboutit à la négation de soi, structurant si l'adolescent trouve en face de lui un adulte suffisamment solide pour l'accompagner en le confortant dans sa valeur propre et en le guidant sans le contraindre ni le juger. Afin de respecter le niveau auquel l'adolescent se trouve dans le processus de sa maturation, il s'agira de ne pas précéder les questions mais de répondre à toutes celles qui seront exprimées. De même, il importera de répondre en des termes qui prennent en compte la distance existant entre la connaissance livresque de la sexualité, et la connaissance intime, personnelle qu'en ont les adolescents, sur un plan imaginaire ou sur le plan de sa mise en actes.

Quel que soit le contexte dans lequel il est amené à parler de sexualité, l'éducateur de santé devrait éviter de se substituer aux autres professionnels : médecins, professionnels de la planification familiale, ou aux parents des adolescents. Sa parole n'est pas uniquement une parole de savoir, c'est aussi une parole d'expérience. Ce qui ne veut pas dire qu'il soit ici question d'aborder sa propre sexualité, mais bien la sexualité, considérée sous l'angle de la complexité et de la richesse des relations avec autrui. De ce fait, il est extrêmement important que l'intervenant fixe au préalable les limites de ce qu'il se sent capable de dire de lui-même au cours de son action, les adolescents étant prompts à interpeller les adultes sur leurs propres comportements et croyances.

Enfin, faut-il rappeler que s'il est une position éducative intenable, c'est bien celle du modèle : la légitimité d'un intervenant en éducation pour la santé auprès des adolescents ne se mesure pas à l'aune de sa propre adhésion aux recommandations et aux normes basées sur le savoir scientifique. Elle se mesure bien davantage à sa capacité à étayer l'émergence chez les adolescents du sentiment d'être entendus, appréciés, valorisés, sentiment qui fondera la prise en charge de leur santé et de leur vie.

## 2.2 - CE QU'IL FAUT SAVOIR DES 15-18 ans

### 2.2.1 - EXTRAITS DE L'ENQUÊTE DE L'AGENCE NATIONALE DE RECHERCHE SUR LE SIDA (ANRS) SUR LES COMPORTEMENTS SEXUELS DES JEUNES

(source : "Agence nationale de recherche sur le SIDA - information" janvier 1996).

#### Premier rapport sexuel

Âge médian du premier rapport selon le sexe et la filière	Garçons	Filles
Lycée général et technologique	17 ans et 7 mois	17 ans 8 mois
LP	15 ans et 10 mois	17 ans et 3mois
Apprentis	16 ans et 9 mois	17 ans et 1 mois
Toutes filières confondues	17 ans et 3 mois	17 ans et 6 mois

Près de trois ans et demi séparent l'âge médian au premier baiser de l'âge médian au premier rapport sexuel. L'âge médian au premier rapport est de 17 ans et 3 mois pour les garçons, de 17 ans et 6 mois pour les filles. Y-a-t-il eu une évolution du calendrier d'entrée dans la sexualité ? D'après l'enquête ACSE, l'âge médian au premier rapport dans les cohortes nées en 1972-1973 est de 17 ans pour les garçons et 18 ans et 1 mois pour les filles. Les calculs réalisés par Michel Bozon montrent que la précocité sexuelle ne s'est pas accrue depuis une vingtaine d'années. Cependant, il semble qu'il y ait rapprochement entre les âges médians des deux sexes.

Sentiment qui a poussé au premier rapport sexuel (% par sexe).	Garçons	Filles
Amour	37,7	60,7
Attirance, désir physique	46,5	26,1
Curiosité	12,6	7,8
Faire comme les copains	2,9	0,7
Avoir été forcé/e	0,3	4,7
Total	100 %	100 %
Base	2 157	1 661

Durée de la première relation selon le sexe	Garçons	Filles
1 mois ou moins	58,1	41,0
2 mois	12,1	11,9
3-5 mois	15,2	16,4
6-12 mois	10,8	20,4
Plus d'un an	3,8	10,3
Total	100 %	100 %
Base	1 236	819

Les sentiments qui poussent à l'acte sexuel, plus que les actes pratiqués, distinguent les filles et les garçons. Majoritairement, les filles font l'amour par amour. Près de la moitié des garçons le font par attirance ou par désir physique (l'amour ne concerne que 38 % d'entre eux). Ces différences n'empêchent pas que 87 % des filles et 70 % des garçons disent être amoureux de leur partenaire. Il y a un décalage entre le motif invoqué pour la première relation sexuelle et le sentiment déclaré pour son partenaire : dire qu'on est amoureux légitime le premier rapport sexuel. Leur premier rapport sexuel n'est pas une chose dont ils parlent avec leurs parents ; seuls 16 % des garçons et 26 % des filles l'ont fait.

### **Préservatifs et contraception**

Jeunes âgés de 15 à 18 ans révolus au 1er janvier 1994

mode de contraception utilisé	première fois %		deuxième fois %	
	garçons	filles	garçons	filles
Préservatifs	78,9	74,4	72,5	51,1
Pilule	22,0	18,5	36,2	48,1
Crème, ovules	0,7	0,9	0,9	0,8
Dates	0,5	1,4	1,5	1,30
Retrait	5,2	5,3	1,0	0,9
Rien (x)	8,4	12,2	8,9	7,8
Base	1 842	1 314	1 329	1 780

(x) Ni préservatifs, ni pilule, ni autres méthodes (retrait, dates...)

Lors du premier rapport sexuel, plus des trois quarts des jeunes déclarent avoir utilisé des préservatifs et un cinquième la pilule. Lors du dernier rapport sexuel, la proportion d'utilisateurs des préservatifs "descend" à 72 % chez les garçons et à 51 % chez les filles, alors que l'usage de la pilule augmente fortement. Soulignons que 10 % des jeunes, filles et garçons confondus, n'utilisent aucune précaution lors du premier rapport sexuel. Ce pourcentage est moins élevé lors du dernier rapport.

Le phénomène le plus remarquable du point de vue des précautions, est la forte progression dans le temps de la proportion des jeunes qui ont utilisé des préservatifs lors de leur premier rapport sexuel.

Chez les garçons, cette progression semble se réaliser en deux bonds : le premier en 1990 (plus 15 points). Chez les filles, le changement intervient en 1991 (plus 15 points) et en 1993 (plus 10 points).

L'utilisation massive des préservatifs par les garçons les plus jeunes lors de l'entrée dans la sexualité constitue un fait nouveau. Mais entre 15 et 18 ans, l'utilisation croissante de la contraception orale entraîne une baisse de l'utilisation des préservatifs.

Grossesses et I.V.G.	Filles qui ont été une fois enceintes	Garçons dont une partenaire a été enceinte
Enseignement général	2	2
Enseignement technique	1	4
LP	5	3
CFA	9	4
organismes de formation (OF)- CIPPA <sup>5</sup>	15	7
		4
Base	65	67

3,3 % des filles qui ont eu des relations sexuelles ont été enceintes une fois dans leur vie. 72 % d'entre elles ont fait une IVG ; 16 % ont fait une fausse couche ; 12 % ont eu un enfant. On trouve le pourcentage le plus important de grossesses chez les jeunes filles des CIPPA et des OF. C'est aussi chez ces jeunes femmes que le recours à l'I.V.G. est le moins fréquent.

Une proportion similaire de garçons (3 %) déclare qu'une de leurs partenaires a été enceinte d'eux. Dans ce cas, elles sont 78 % à avoir eu recours à l'I.V.G., 11 % à avoir fait une fausse couche et 11 % à avoir eu un enfant. Comme pour les filles, les garçons concernés sont plus fréquemment dans l'enseignement professionnel et l'I.V.G. y est moins fréquente.

<sup>5</sup> CIPPA : Cycle d'insertion professionnelle par alternance

## Les rapports sexuels forcés.

Selon le sexe et la filière en %	Enseign. général	Enseign. technique	LP	CFA	CIPPA OF
Garçons (Base)	0,9 (567)	2,9 (360)	2,9 (526)	2,5 (596)	6,2 (112)
Filles (Base)	13,3 (740)	18,4 (309)	15,1 (341)	18 (222)	31,3 (56)

Auteurs de contraintes sexuelles subies par les filles	Pourcentage
Jeune connu	64
Adulte connu	12
Jeune inconnu	9
Adulte de la famille	5
Plusieurs personnes	4
Jeunes de la famille	3
Adulte inconnu	3
Total	100 %
Base	252

Pour des motifs déontologiques et pratiques, cette question n'a été posée qu'aux personnes ayant eu des rapports sexuels. Il convient de remarquer, en préalable que dans 45 % des cas, les rapports forcés sont antérieurs à ce que ces personnes considèrent comme leur premier rapport sexuel. Elles n'ont évoqué ces rapports sous la contrainte que lorsqu'on les a interrogées sur leur premier rapport sexuel et les auteurs de ces rapports forcés n'ont pas été considérés comme des partenaires.

15,4 % des filles et 2,3 % des garçons déclarent avoir subi des rapports sexuels forcés. Les jeunes des CIPPA et des OF, filles ou garçons, sont plus nombreux à avoir subi des rapports contraints. Toutes les filles sexuellement contraintes l'ont été par un ou plusieurs hommes ; les garçons l'ont été dans 72 % des cas par une femme et 28 % par un homme.

Pour les filles, les rapports forcés leur sont imposés dans plus de trois-quarts des cas par des jeunes. 85 % de ces rapports ont été commis par des hommes connus, jeunes ou adultes, qui appartiennent ou non à la famille. Le risque d'être forcée à avoir un rapport sexuel est donc un risque lié aux hommes de l'entourage et non à des inconnus.

L'âge auquel ces jeunes filles ont été sexuellement forcées varie de 4 à 18 ans. Dans 18 % des cas, ces rapports ont lieu avant 15 ans (dont le

tiers avant 12 ans), 51 % entre 15 et 16 ans et 31 % à partir de 17 ans. Pour le quart des filles, ces contraintes sexuelles ne sont pas des actes isolés, mais se répètent, d'autant plus souvent qu'elles ont commencé tôt (87 % quand elles ont lieu avant 12 ans et 12 % à partir de 17 ans). Dans 41 % des situations, elles durent un mois ou moins ; dans 32 % des cas de 2 à 9 mois et dans 27 % des cas, un an et plus. Quand ils ont débuté avant 12 ans, ces abus sexuels durent au moins un an pour 92 % des jeunes filles.

Les cas d'inceste concernent 8 % des jeunes filles qui ont eu des rapports sexuels forcés. Ce sont majoritairement des situations qui ont commencé avant la puberté et durent longtemps. Les rapports incestueux commis par un adulte commencent pour les trois quarts avant 15 ans et se répètent dans la moitié des cas. Ceux qui sont commis par un jeune de la famille (souvent un frère) débutent presque tous avant 12 ans et se poursuivent quasi systématiquement.

### **2.2.2 - FIL SANTÉ JEUNES ET INTER SERVICE PARENTS<sup>6</sup>**

#### **Thèmes des entretiens en 1997**

*36 % des entretiens : relation amoureuse et sexualité*

- puberté, sexualité, homosexualité, doute sur le choix "d'objet sexuel", prévention, information rassurante mais aussi préventive, incitation au dépistage M.S.T. et SIDA, contraception, I.V.G.

*29 % des entretiens : santé*

- hépatites, troubles des conduites alimentaires, troubles anxieux généralisés, angoisse, problèmes dermatologiques, tabac ;

*28 % des entretiens : états dépressifs*

- difficultés relationnelles et sociales, isolement, dépressions, conflits, séparation, deuil, troubles alimentaires, prises de produits licites ou illicites, abus sexuels, jeunes en situation de sadisation et persécution, violence, fugue, tentative de suicide ;

*7 % des entretiens : autres*

- d'ordre juridique, social, scolaire.

À l'adolescence, le domaine de la sexualité est un sujet trop sensible entre parent et enfant. Si l'éducation sexuelle a été abordée pendant l'enfance, plus particulièrement autour de la procréation, l'information est souvent détachée de la sexualité au sens "acte sexuel".

Sur Fil Santé Jeunes, la sexualité tient une place importante dans les appels des jeunes. Le contenu des appels est différent selon qu'un garçon ou une fille téléphone et selon leur âge.

Pré-adolescents ou jeunes adolescents entre 12 et 17 ans découvrent leur corps sexué et celui de l'autre, ils appréhendent, dans tous les sens du terme, la différence.

<sup>6</sup> Brigitte Cadéac d'Arbaud, responsable des services téléphoniques de l'École des parents et des éducateurs

Les jeunes interrogent sur les règles, les rapports sexuels, la contraception. Certains ont acquis un savoir anatomique scolaire sans se l'approprier, d'autres ne connaissent pas le fonctionnement de leur corps.

La confusion entre prévention sida et contraception est forte. Filles ou garçons ignorent l'existence et le fonctionnement des centres de planification. Les écoutes renseignent, orientent au plus près. Ils incitent à la contraception d'urgence quand c'est nécessaire, tout comme à un test de dépistage du sida.

Les filles les plus jeunes expriment leur appréhension d'un premier rapport sexuel. Elles ne se sentent pas prêtes mais souhaitent "faire plaisir" à leur ami, craignent d'être rejetées si elles ne se laissent pas faire. "Forcées", "obligées", elles n'osent pas dire non. Elles sont dans une grande confusion avant cette première expérience. Elles fanfaronnent entre elles, mais ont peur du sexe, peur du sida, peur d'une grossesse, peur de mal faire, peur de déplaire. Au moment d'agir, la réflexion semble leur faire défaut.

**Fil santé jeunes  
0800 235 236**

FIL SANTE JEUNES, délégation du ministère de l'emploi et de la solidarité, faite à L'École des parents et des éducateurs, est un numéro vert, anonyme et gratuit, qui s'adresse aux jeunes de 11 à 25 ans. Le 1er février 1995, FIL SANTE JEUNES a reçu une double mission du ministère de la santé :

- proposer aux jeunes écoute, information et orientation dans les domaines de la santé physique, psychologique et sociale ;
- être un observatoire social des difficultés des jeunes en matière de santé.

**Inter - service - parents  
01.44.93.44.93**

Inter-service-parents est un service de l'École des Parents et des Educateurs, association reconnue d'utilité publique, apolitique et aconfessionnelle soutenue par :

- le ministère de l'emploi et de la solidarité,
- le ministère de la jeunesse et des sports,
- les caisses d'allocations familiales des départements 75, 92, 93, 94,
- les conseils généraux des départements 78, 91, 92
- le Fond de coopération pour la jeunesse et l'éducation populaire (FONJEP)

## **2.3 - L'ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ DANS LES RENCONTRES ÉDUCATIVES**

Les séquences d'éducation à la sexualité s'inscrivent dans les rencontres éducatives prévues par le nouveau cadre de mise en œuvre des actions d'éducation à la santé au collège.<sup>7</sup>

<sup>7</sup> Circulaire n° 98-237 du 24-11-1998 : orientations pour l'éducation à la santé à l'école et au collège

### **2.3.1 - UN ESPACE DE PAROLE...**

Les rencontres éducatives favorisent l'écoute, le dialogue et la réflexion. Elles ne relèvent pas d'un enseignement mais elles sont l'occasion pour les adolescents d'aborder toutes les questions sur la sexualité et en particulier dans les domaines affectifs, psychologiques et sociaux qui ne figurent pas dans les programmes.

Elles doivent permettre aux jeunes de poser les limites entre leur intimité, qui relève de l'espace privé, et ce qui peut être dit, vu, entendu et exercé de la sexualité dans l'espace public.

En effet, il ne s'agit pas pour les jeunes comme pour les adultes de parler de leur intimité, ni d'être dans la transparence. Chacun est libre de s'exprimer ou de se taire. Ce qui est dit dans le groupe peut être entendu par tous, relève de la confidentialité mais en aucun cas du secret.

Ce sont les adultes qui sont garants de ce cadre par l'instauration de ces règles, par leur capacité d'écoute et, si des questions personnelles adviennent, par leur reformulation de façon plus globale, ou le cas échéant, leur traitement de façon individuelle, en lien avec des personnes compétentes.

L'écoute permet de partir des besoins de l'autre et de ne pas les confondre avec les siens. Pour bien éviter cette confusion, il importe d'être attentif à ses propres réactions émotives, de se questionner sur ses valeurs personnelles et celles de l'institution. Il convient en particulier d'être conscient :

- de ne pas tout savoir,
- d'être sexué et perçu comme tel,
- du caractère individuel, spécifique et évolutif de la sexualité de chacun.

Ce que l'intervenant dit est très important : il doit supposer que le jeune ne sait pas tout, même s'il prétend le contraire. Il faut donc situer le niveau de connaissances des jeunes, fournir des explications claires et précises. Une fois en confiance les jeunes posent des questions très concrètes. Le seul fait de répondre sans ambiguïté suffit à lever une bonne partie de l'anxiété liée à l'ignorance et aux tabous.

#### ***Comment aborder la prévention ?***

Pour qu'un message de prévention (maladies sexuellement transmissibles, sida, grossesses non désirées, violences sexuelles...) puisse être entendu, toute intervention sur ce sujet doit tenir compte des aspects biologiques et psycho-sociologiques de la sexualité humaine, ce qui nécessite une synthèse préalable.

Par exemple, dans une intervention sur la contraception, il faudrait avoir toujours à l'esprit les éléments suivants, même s'ils ne sont pas tous énoncés :

- les aspects biologiques : ils comprennent la description, le fonctionnement, l'utilisation et les inconvénients pratiques des différents moyens de contraception ; mais aussi leur interaction dans la relation

sexuelle, les risques de grossesse, la pilule d'urgence, sans oublier en cas d'accident les différentes possibilités d'I.V.G. ;

- les aspects sociologiques : il est difficile de parler de contraception sans faire référence à la loi, au féminisme, à la limitation des naissances. Quel est l'enjeu social ? Pourquoi des restrictions apparaissent-elles par rapport à la loi ? Comparaison avec les autres pays... ;
- les aspects psychologiques : la contraception a libéré les femmes de l'angoisse de la grossesse ; elle leur a donné l'accès au plaisir et à l'égalité sexuelle, et a permis l'évolution de la prise de responsabilité dans le couple.

Si une approche thématique est choisie, elle devra tenir compte de ces différents facteurs.

#### *Proposition de progression et de thèmes à aborder*

Une proposition de progression est indispensable : tout en répondant aux questions que se posent les jeunes, elle permet d'apporter des connaissances complémentaires, des éléments de prévention et de susciter la réflexion, en cohérence avec l'âge des élèves.

- Thèmes abordés au cours du cycle 6ème et 5ème

La sexualité humaine

Puberté

Contraception / MST Sida

La relation amoureuse

Rôles et stéréotypes de rôles

Lois, normes et valeurs

Sexualité et société : abus sexuels

- Thèmes abordés au cours du cycle 4ème et 3ème

La sexualité humaine

Relations sexuelles adolescentes / Premier rapport sexuel

Le plaisir, la masturbation, l'orientation sexuelle

Entrée dans la sexualité / Options personnelles / Couple et parentalité

Contraception et M.S.T. / Sida

Sexualité et société : les médias

Lois, normes et valeurs

Sexualité et société : violences et exploitation sexuelles.

#### **Objectifs généraux de l'éducation à la sexualité**

*Fournir aux adolescents les possibilités :*

- de connaître et de comprendre les dimensions biologiques, sociales et psychologiques de leur sexualité, de les intégrer positivement à leur personnalité dans le respect des consciences et du droit à l'intimité ;
- d'exercer leur responsabilité vis-à-vis d'eux mêmes et des autres dans leur vie personnelle et sociale.

Pour atteindre ces objectifs généraux, il convient de définir les objectifs propres à l'éducation à la sexualité qui recouvrent les trois dimensions, individuelle, relationnelle et sociale participant à la construction de l'individu et contribuant notamment à préparer à l'exercice de la responsabilité parentale.

## **Objectifs spécifiques**

- Contribuer à acquérir une image positive de soi-même et de la sexualité comme composante essentielle de la vie de chacun ;
- Reconnaître les différentes dimensions de la sexualité humaine biologiques, affectives, psychologiques, juridiques, sociales, et éthiques ;
- À partir de connaissances précises de chaque sexe, analyser la relation à l'autre dans ses composantes personnelles, sociales et biologiques ;
- Comprendre qu'il peut y avoir des comportements sexuels variés sans penser qu'on les encourage du fait qu'on les comprend ;
- Adopter une attitude critique vis-à-vis des représentations irrationnelles et idéalisées de la sexualité ;
- Adopter des attitudes responsables et des comportements préventifs, en particulier en ce qui concerne l'exploitation sexuelle, la contraception, les M.S.T. et le Sida ;
- Intégrer positivement des attitudes de responsabilité individuelle, familiale et sociale fondées sur des valeurs humanistes du respect de soi et d'autrui.

Compte tenu des nouveaux programmes de collèges, ces différents objectifs vont se retrouver dans les thèmes déclinés et regroupés par cycle. Il conviendrait que sur les deux années, l'ensemble de ces entrées soit abordé.

### **2.3.2 - LES QUESTIONS DIFFICILES<sup>8</sup>**

La question difficile, c'est celle qui déroute, qui choque, qui met mal à l'aise... L'inventaire exhaustif de ces questions ne peut être fait, car elles ne seront pas perçues comme telles par chacun d'entre nous.

Ce qui rend une question difficile c'est qu'elle renvoie le plus souvent :

- à une mauvaise représentation de la sexualité de l'adolescent ;
- à une difficulté personnelle, par rapport à un sujet ;
- à la mise en cause de valeurs (exemples : la normalité, l'homosexualité...)
- aux contradictions de notre société (exemples : l'écart entre la loi et les pratiques commerciales ou médiatiques en ce qui concerne le respect de la vie privée, la pornographie, la prostitution...).

Seuls ces deux derniers points seront développés ici, car ils reposent sur la relation entre la dimension personnelle et la dimension sociale de la sexualité, espace de l'éducation à la sexualité à l'École.

Pour pouvoir répondre à ces questions sans se mettre en difficulté, il faut nécessairement :

- avoir une idée des questions qui risquent d'être posées ;

<sup>8</sup> Chantal Picod, éducateur, sexologue, professeur de vie sociale et professionnelle

- prendre du recul par rapport à sa propre sexualité ;
- connaître et poser les limites de l'intervention.

### **Les normes liées à la sexualité**

La question de la norme est toujours posée par les adolescents qui ont besoin de ces repères pour se construire. Cette question dérange car elle renvoie à nos propres valeurs et représentations alors que nous aimerions leur dire qu'il n'y a pas de normes dans le domaine de la sexualité. Il est essentiel de leur donner le maximum d'informations objectives et de faire la différence entre les faits et les opinions.

En terme de normalité, il n'y a pas de réponse unique car les critères utilisés varient en fonction de références diverses, telles que :

- dans le domaine biologique, elle est fondée sur la complémentarité anatomique et fonctionnelle des organes génitaux dans le but de procréer : seul le rapport hétérosexuel à visée procréatrice est en ce sens "normal".  
*exemple : pour avoir un rapport sexuel, il faudra déjà avoir acquis des organes sexuels fonctionnels.*
- dans le domaine statistique, elle renvoie à la loi du plus grand nombre.  
*exemples : l'âge du premier rapport se situe selon les statistiques entre 12 et 20 ans, en moyenne vers 17 ans ; les pratiques sexuelles sont très variables selon les individus et ne traduisent pas particulièrement une sexualité plus épanouie ;*
- dans le domaine de la morale, elle s'appuie à la fois sur un certain idéal personnel, mais aussi sur des normes religieuses et des normes sociales qui s'appuient sur la loi.  
*Ainsi, l'âge du premier rapport peut-être en lien direct avec celui du mariage ou renvoyé au choix de l'individu ;*
- dans le domaine psychologique, elle varie selon les courants de pensée :  
*L'âge du premier rapport ou les pratiques sexuelles ne se limitent pas à la seule question de chiffres, mais renvoient bien davantage à la prise en compte de la relation à soi et à autrui en fonction des valeurs qui sous-tendent notre rapport à la sexualité (rapport au corps, image positive de soi, capacité à dire ses désirs ou ses dégoûts...).*

Dans le domaine de la sexualité, la normalité n'est donc pas figée, elle est fondée sur un consensus minimal établi autour du respect des personnes et de leur intimité.

### **À propos de l'homosexualité**

Malgré une plus grande tolérance sociale, l'homosexualité suscite encore de vives réactions. La question des adolescents est de savoir si "c'est normal ou non, si cela se voit et pourquoi on le devient ?"

- *Est ce normal ?*

Sur le plan social ou moral, elle a toujours existé, acceptée ou réprimée, quels que soient les pays, l'histoire, et les cultures.

Sur le plan de la reproduction, il n'y a pas de complémentarité biologique. Mais est-ce que la sexualité hétérosexuelle n'a qu'une fin reproductrice ?

- *Quelles sont les raisons de l'homosexualité ?*

Malgré de nombreuses recherches, il n'y a pas à ce jour de réponses, ni biologiques, ni génétiques, ni analytiques.

- *Est ce que cela se voit ? Est-ce qu'on peut le devenir ?*

Pour parler d'identité avec les jeunes il faut préalablement définir certains éléments car ils ont tendance à faire l'amalgame entre l'expérience homosexuelle, des réactions un peu féminines et l'homosexualité. Il y a ainsi souvent confusion entre l'identité sexuelle, l'orientation sexuelle et les pratiques sexuelles.

L'identité sexuelle : ce sont tous les éléments physiques, psychiques, sociaux (stéréotypes, rôles) qui font que l'on est reconnu comme homme ou comme femme.

Les jeunes (12-15 ans) qui sont dans cette phase identitaire sont souvent attirés par leur semblable, car il est beaucoup plus facile quand on se cherche, de se trouver en miroir par rapport à son ami(e), qui est plus simple à comprendre, qui a les mêmes goûts que soi, etc.. Mais il ne faut pas confondre une relation amicale narcissique et ce qui est de l'ordre d'une orientation homosexuelle.

Il ne faut pas non plus se fier aux apparences d'un garçon jugé trop efféminé et d'une fille trop masculine : cela ne se voit donc pas.

L'orientation sexuelle : c'est tout ce qui porte vers l'autre, le désir, l'attraction érotique, les sentiments et la capacité de projet. Cet autre peut être du même sexe ou du sexe opposé. On peut être très en phase avec son sexe biologique (très viril ou féminine) et avoir une orientation homosexuelle. L'orientation sexuelle relève de l'intimité des personnes, seul(e) l'intéressé(e) peut le ressentir, et elle ne doit donc pas être confondue avec l'identité qui relève de l'espace social.

Les pratiques sexuelles peuvent relever de l'orientation mais en être aussi distinctes et ne dépendre que de la quête du plaisir, et dans ces cas là peu importe le sexe du ou des partenaires. Il convient d'être attentif à ce que la loi du groupe n'enferme pas des adolescents dans une identité homosexuelle, à la suite d'expériences ou de rites illicites de passage (par exemple le bizutage) ne relevant que de pratiques sexuelles. Il faut les amener à réfléchir sur l'implication de ces jugements du groupe pour des choix qui ne peuvent être que personnels.

Mais il y a aussi ceux qui sentent que leur désir les porte vers une personne du même sexe et la question de leur orientation est alors posée de façon plus angoissante. Il est nécessaire que ces jeunes qui se savent homosexuels puissent entendre qu'ils ne sont pas les seuls.

D'où l'intérêt du travail mené sur le droit à l'intimité des personnes. Nul n'est obligé de dire, en public ce qu'il en est de son orientation sexuelle.

Une fois que ces notions ont été éclaircies, il s'avère utile de faire une différenciation entre les pulsions, le désir, le plaisir, les relations affectives et l'amour, et ce qui relève de l'acte sexuel.

La diversité est grande dans le monde de la sexualité et il n'est pas toujours facile de s'y retrouver, à fortiori pour les jeunes, d'autant que nos sociétés ont tendance à laisser se développer dans l'ombre ce qu'elles condamnent au grand jour. Il est donc important d'en parler avec les adolescents, en veillant à ce que les informations soient complètes afin qu'ils puissent construire leur propre jugement et amener ainsi le débat vers une plus grande tolérance.

### ***Sexualité et médias***

Il est important de ne pas passer sous silence l'utilisation de plus en plus importante de la sexualité dans les médias. Quel que soit le sujet traité, l'audimat ou les ventes sont en hausse s'il y a des images, une histoire ou un symbole sexuels. Ces images vont de plus en plus loin pour vendre des produits qui n'ont rien à voir avec une préoccupation sexuelle immédiate.

Cette tendance entretient les mythes collectifs, sans répondre aux besoins ou aux questions soulevées. Elle peut conduire parfois, en particulier chez les plus jeunes, à l'adoption d'un idéal et d'un comportement d'homme ou de femme stéréotypés, mais aussi à la recherche de ce qui n'est pas montré de la sexualité, dans la pornographie ou des rapports sexuels précoces.

D'autre part, en dehors des campagnes de prévention, la sexualité est toujours présentée sous une forme fascinante éludant toutes les conséquences éventuelles de cet acte. D'où l'importance de partir de cette sexualité irréaliste et des stéréotypes de rôles, pour parler d'une sexualité plus quotidienne fondée sur le respect et les responsabilités de chacun. On peut ainsi travailler à partir des séries télévisées, des vidéos clips ou des journaux pour adolescents afin de repérer les rôles sexuels qui leur sont proposés, leur implication dans la vie et les comparer à leurs projets de vie.

### ***Le sexe et l'argent : l'exploitation sexuelle***

La prostitution et la pornographie font aussi partie des différences sexuelles et de la médiatisation, mais elles ont un caractère particulier qui est leur reconnaissance sociale par l'argent alors qu'elles sont considérées comme immorales et en partie interdites par la loi. Elles font aussi partie de l'exploitation sexuelle qui consiste à tirer un profit d'ordre sexuel au détriment d'une personne.

La société de consommation, non seulement utilise des références sexuelles pour mieux vendre jusqu'aux produits ménagers, mais permet aussi d'acheter des représentations d'actes sexuels, d'érotisme et de pornographie, voire même de vrais actes, comme c'est le cas pour la prostitution.

### ***La prostitution***

La prostitution se définit comme le fait d'offrir des services sexuels, d'une manière généralement anonyme et sans affection, en échange d'une rétribution financière. Il faut souligner qu'elle a un statut ambigu, puisqu'elle

n'est pas interdite en tant que telle pour un adulte, mais que la sollicitation du client l'est, ce qui permet une certaine répression. Le proxénétisme est d'ailleurs interdit par la loi.

Le fait de se prostituer n'est pas sans risques psychologiques et/ou physiques, et n'est pas aussi simple à intégrer dans l'image et l'estime que l'on a de soi.

Toujours est il, qu'en dépit d'une sortie de l'ombre, voire d'un affichage médiatique souvent valorisant, la prostitution demeure un bastion de la discrimination sexuelle.

Le travail mené avec les jeunes sur ce sujet doit privilégier une réflexion sur l'estime de soi, le respect et la dignité des personnes et ce que met en jeu la relation sexuelle. Il doit être en particulier l'occasion de rappeler que la pédophilie est un crime.

## **La pornographie**

La pornographie sert l'économie et rapporte chaque année plusieurs centaines de millions de francs.

Elle atteint un très large public et en particulier les jeunes qui font souvent circuler entre eux des revues ou des vidéos.

Les adolescents regardent ces films dans une optique d'apprentissage, ce qui pose le problème suivant :

- d'une part, la pornographie ne répond pas à leurs questions et leur en pose d'autres sur leur capacité physique ainsi que sur les différentes pratiques représentant pour eux la sexualité quotidienne de tous les adultes ;
- d'autre part, les adolescents n'ont pas forcément d'autres modèles et il s'agit la plupart du temps de la seule information sur la sexualité dont ils disposent. Leurs questions souvent indirectes, car l'accès à ces films leur est théoriquement interdit, doivent être décryptées : il est en effet nécessaire que les jeunes aient une parole d'adulte à ce sujet, afin de les aider à analyser et à comprendre les rouages de ces images et leurs messages.

La pornographie tire son origine du grec "porné" = prostituée et "graphie" = écrire. Cette définition renvoie aux images de relations sexuelles purement génitales, sans amour et sans fins procréatrices. La pornographie c'est l'accès au sexe, sans intimité, sans résistance ni séduction. Elle se caractérise par l'irréalisme des images et des situations : les femmes, les enfants agissent en êtres sexuels insatiables, soumis aux fantaisies de l'homme, se réjouissant de leur statut d'objets sexuels et du fait d'être sales, inférieurs, attachés, violés, mutilés...

Pour ne pas culpabiliser le consommateur, on prend soin de dégrader la victime. Car la pornographie est aussi synonyme de consommation. Le fait de payer donne accès à une sexualité sans risques ni tabous, reproductible à l'infini, sans investissement relationnel. À l'inverse elle peut induire une récupération du problème relationnel en le transformant en un rapport d'argent, comme dans la prostitution.

Après en avoir donné une définition, il importe de faire comprendre que ces images sont de l'ordre du fantasme masculin et ne représentent pas la réalité. Un film pornographique est soumis aux mêmes règles de coupures, de montage qu'un autre film et à ce titre il est purement fictionnel. C'est cet écart avec la réalité qui est le plus difficile à faire admettre, car il n'y a pas d'autres images dans notre société de l'acte sexuel, et en outre la nudité donne l'illusion d'une absence possible de subterfuge.

Il est important d'indiquer également que la pornographie ne laisse personne indifférent, et qu'il n'y a pas de honte à être troublé, mais qu'elle ne peut en aucun cas servir de modèle.

On peut aussi revenir sur le fait que la projection dans les rôles proposés par ces films sous-entend une incapacité à rentrer en relation avec l'autre et une absence de respect de soi et de l'autre.

Enfin il faut faire la différence entre le fantasme, la rêverie et la réalité.

- *le fantasme* est une histoire que je me raconte et dont la spécificité est que j'en suis le seul maître. Je peux disposer des autres comme je l'entends, je ne tiens pas compte des autres et de la réalité, ce qui me donne tous les pouvoirs. Je peux donc imaginer tout ce que je veux dans ma tête, personne ne le saura jamais, mais je ne pourrai pas le réaliser. Il faut savoir qu'un fantasme ne peut être réalisé que dans la violence. Cela rassure les jeunes, qui sont en proie à des pulsions et à des fantasmes souvent très violents ;

- *la rêverie* relève aussi de l'imaginaire : je me mets en scène mais en tenant compte de ce que je sais des autres. Même si je passe à l'acte, ce scénario ne se déroule jamais exactement comme je l'avais imaginé, car je me heurte toujours à la différence de l'autre ;

- *la réalité*, elle, s'inscrit dans la relation à l'autre et demande un échange sur les désirs réciproques.

En fait, ces trois thèmes permettent de travailler avec les adolescents sur leurs attentes et leurs choix en ce qui concerne leur sexualité, les rôles et stéréotypes de rôles, la violence et les abus sexuels.

Par exemple, pour développer l'esprit critique il peut être proposé de faire des comparaisons avec d'autres modèles sexuels existant dans les médias : quels sont les modèles proposés par les vidéo clips ? Sont-ils si différents des modèles pornographiques : femmes lascives en attente ou en situation de jouissance suggérée ou mimée, scènes de soumissions, de viol, d'enfermement, de chaînes... ?

Ceux présentés par les publicités, les journaux pour adolescentes où on apprend comment être la plus belle et les caresses qu'il faut "lui" prodiguer pour le garder, sans tenir compte de son propre plaisir. Notons qu'il n'existe pas de journaux de ce genre pour les garçons.

À partir de là, il importe de faire repérer :

- les types d'exploitations sexuelles (inceste, prostitution, pornographie, nudité commerciale, viol, harcèlement...) ;
- leurs raisons (argent, drogues, domination d'un sexe par l'autre..) ;
- les formes de commercialisation ;
- les ressources et organismes auxquels on peut recourir ;
- la loi.

Ces questions difficiles, aussi importantes soient-elles, ne doivent pas faire oublier une approche positive de la sexualité vécue avec le corps, le cœur et l'esprit, avec confiance, tendresse, amitié, amour, avec respect et dignité, dans une relation d'égal à égal.

### **2.3.3 - LA PRÉVENTION DES VIOLENCES SEXUELLES<sup>9</sup>**

#### **Quels objectifs pour les programmes de prévention de violences sexuelles ?**

L'observation des différents programmes destinés aux enfants montrent qu'ils ont pour objectifs trois grandes catégories d'acquisitions :

- acquérir des informations (savoir)
  - connaître le nom des différentes parties du corps et les organes génitaux ;
  - connaître la réalité des violences sexuelles, leurs typologie, les auteurs potentiels ;
- acquérir des compétences (savoir-faire)
  - être capable de parler de son corps, de ses sentiments
- acquérir des attitudes (savoir-être)
  - s'estimer et s'affirmer,
  - respecter les différences.

On voit que certains de ces objectifs sont spécifiques à la prévention des violences sexuelles mais que beaucoup d'entre eux appartiennent au champ plus large de l'éducation à la sexualité voire de l'éducation à la santé.

En amont de ces objectifs qui constituent des objectifs intermédiaires de programmes, on doit se poser la question préalable de l'objectif général de la prévention des violences sexuelles : s'agit-il d'empêcher la survenue de violences sexuelles (prévention primaire), d'en repérer les signes d'appel (prévention secondaire), ou d'en atténuer les conséquences (prévention tertiaire) ?

Trop souvent les animateurs des séances auprès de jeunes sont pleins de chaleur et d'enthousiasme, ils s'emparent d'un support (cassette, livret...) et ne se posent pas la question préalable fondamentale : "quel objectif nous donnons-nous dans le programme mis en place avec les enfants, les

<sup>9</sup> Christophe Guigné, médecin conseiller technique auprès de l'inspecteur d'académie de Haute Savoie

**Les limites  
de la prévention  
des violences sexuelles**

adolescents ou les adultes d'encadrement ?". Cette simple réflexion éviterait bien des situations dramatiques où l'intervenant partant d'une optique implicite de prévention primaire, est confronté à une révélation qu'il ne sait pas gérer.

Pour perpétrer un abus sexuel, il faut un auteur motivé à le faire, qui surmonte ses inhibitions internes, celles de son milieu et le refus de la jeune victime. Il n'est ni juste, ni efficace de faire reposer le poids de la prévention sur les seules victimes.

On sait par ailleurs que la plupart des auteurs de violences sexuelles ont débuté à l'adolescence.

Au collège, on agira donc à la fois en prévention primaire, secondaire et tertiaire :

• **prévention primaire**

Réalisés auprès des adultes ou des jeunes, des formations ou des programmes ("la violence parlons-en", "cet autre que moi") rappellent clairement la loi, les sanctions, les interdits. Ils déplacent le point de vue du jeune (pour éviter les agressions par les pairs) ou de l'adulte pour leur faire prendre conscience de la souffrance de la victime et des conséquences sur son développement psychoaffectif et psychosexuel.

Il s'agit là d'accroître les inhibitions internes des individus en position de force et de renforcer les limites externes marquées par leurs proches et leur entourage. On ne peut actuellement pas comprendre pourquoi un adulte ou un jeune conçoit le fantasme d'un rapport sexuel avec un enfant ; le seul outil que nous ayons est de renforcer le "contrôle social intériorisé" chez les auteurs potentiels et le "contrôle social relationnel" de leurs proches.

La prévention primaire peut être aussi mise en place pour que les jeunes ne soient pas victimes. Elle a pour but d'améliorer la confiance en soi, de transmettre une forme particulière de compétences pour affronter la vie. Des sujets tels que la prise de conscience de son propre corps, la capacité d'analyser ses émotions et d'exprimer ses sentiments, de trouver des solutions aux situations conflictuelles... sont à l'ordre du jour. La problématique des sévices sexuels ne joue à ce niveau là qu'un rôle secondaire.

• **prévention secondaire**

Il s'agit là de repérer les prémices des violences sexuelles (menaces, contraintes, clandestinité, achat compensatoire), d'identifier pour chaque élève les adultes de référence, les numéros verts, d'encourager chacun à parler de ce qui lui tient à cœur. Ce travail doit s'inscrire dans la continuité et le partenariat entre équipe éducative, parents et partenaires de secteur (travailleurs sociaux, psychologues...). Les élèves doivent avoir une part active dans ces programmes inscrits dans la durée (jeux de rôles, discussions...) et bien entendu, les enseignants doivent être préparés à accueillir les révélations et à assurer l'accompagnement des enfants.

- **prévention tertiaire**

C'est une absolue nécessité. Une coordination étroite entre professionnels devra être mise en place entre le signalement et le jugement, puis à l'issue de celui-ci, pour que l'enfant soit accompagné tant sur le plan psychologique que juridique ou scolaire.

Ces conditions sont actuellement rarement toutes réunies ; il s'agit pourtant là de contribuer à adoucir, voire guérir (?) le traumatisme subi et d'éviter une seconde victimisation.

Les parents ont à certaines étapes de la prévention un rôle primordial ; ainsi des groupes de parents se sont constitués pour créer des expositions présentant à tous lors de la rentrée les besoins de l'enfant, l'école, les structures d'aide et d'écoute, les personnes ressources. De tels programmes en partenariat sont à développer.

Une intervention précipitée et exclusivement centrée sur les violences sexuelles risque de transmettre aux jeunes plus de craintes et d'angoisses d'adultes que de ressources utiles. La prévention des violences sexuelles, ne peut se concevoir qu'incluse dans une éducation à la sexualité intégrant toutes les dimensions de la sexualité et dans une éducation renforçant les compétences psychosociales et le respect de l'autre, ce qui signifie son inscription dans la durée et son intégration dans le cursus scolaire.

## **2.4 - MISE EN ŒUVRE : QUELQUES PROJETS**

### **2.4.1 - PROJET DÉPARTEMENTAL DES HAUTES PYRÉNÉES<sup>10</sup>**

L'analyse des besoins réels des élèves à l'occasion d'informations sur le sida a permis une sensibilisation progressive des adultes de la communauté éducative vers l'éducation à la sexualité. Une formation s'avérait alors nécessaire.

En réponse à ces besoins, le projet départemental d'éducation à la sexualité des Hautes-Pyrénées s'appuie sur deux axes :

- un axe "formation", en direction des adultes de la communauté éducative,
- un axe "action d'éducation à la sexualité", en direction des adolescents-élèves en lien avec les parents. Ses objectifs sont les suivants :
  - ouvrir un espace de parole autour de la sexualité ;
  - améliorer la communication entre adolescents mais aussi entre adultes et adolescents ;
  - faire connaître l'existence de personnes ressources au sein et à l'extérieur de l'établissement ;

<sup>10</sup> Michelle Occelli, médecin conseiller technique auprès de l'inspecteur d'académie des Hautes-Pyrénées  
Michelle Petrin, médecin de l'éducation nationale

- favoriser une approche de l'éducation à la sexualité dans ses dimensions bio-socio-psychologiques ;
- renforcer une dynamique d'équipe plurielle d'établissement qui permette une relation de soutien au développement du jeune et de sa sexualité en terme de choix éclairés, autonomes et responsables.

Cette démarche départementale a été possible grâce au soutien de l'Inspecteur d'académie, ainsi qu'à l'investissement de médecins de l'éducation nationale.

Les formations s'adressent à l'ensemble des adultes de la communauté éducative : personnels de direction, enseignants (biologie, langues, mathématiques, lettres classiques, éducation physique et sportive, vie sociale et professionnelle), conseiller principal d'éducation, surveillants, maîtres-auxiliaires ainsi qu'aux médecins, infirmières et assistantes sociales de l'éducation nationale : ce sont des formations inter-catégorielles de bassin menées sur trois ans (formations théoriques et de mise en situation d'observation, lors des interventions). Il s'agit de renforcer les compétences des adultes de l'établissement afin d'optimiser l'accompagnement des jeunes.

Les actions d'éducation à la sexualité s'appuient sur une démarche globale institutionnelle intégrée au projet d'établissement.

Les classes concernées vont du CM2 à la 1ère, avec une priorité pour les classes de 4ème, (deux classes sur trois), et de 3ème (une classe sur cinq).

La sollicitation initiale des parents de CM2 et de 4ème par un questionnaire, transmis par les élèves concernés, ainsi que des rencontres avec eux sont un des préalables.

Les interventions auprès des élèves se font par demi-classe. Elles sont animées en binôme (personnel formé enseignant et de santé ou social) à partir du questionnement des élèves.

Ces rencontres interactives avec les élèves s'articulent autour d'objectifs simples :

- le respect de soi (intimité, respect de son corps...) ;
- le respect de l'autre (écoute, respect des différences, de l'évolution de la sexualité...) ;
- le rappel à la loi ;
- le développement de l'esprit critique, de la résistance aux pressions (des pairs, des médias...) ;
- la connaissance des personnes ressources dans l'établissement et hors établissement.

L'évaluation du projet par questionnaire a permis de mettre en évidence :

*Auprès des élèves*

- des acquisitions de connaissances ;

- un dialogue plus spontané entre eux dans les domaines de la sexualité et de l'affectivité mais également avec leurs parents. Ils sont rassurés en constatant le même questionnement chez leurs camarades (normalité, différences,..) et leurs aptitudes à chercher des réponses ;
- ils sont étonnés et découvrent la capacité de leurs camarades de classe à s'exprimer dans ce domaine, avec simplicité, richesse et diversité (ressenti différent des garçons et des filles, tant dans leur perception des émotions que dans l'évolution de leur sexualité) et non sous la forme habituelle de plaisanteries plus ou moins lourdes ou des messages habituellement transmis par les médias ;
- leur capacité à être des relais auprès d'élèves plus jeunes ;
- une plus grande facilité à long terme à faire appel aux adultes ressources dans et hors établissement ;
- parfois une plus grande appétence scolaire, dans le cadre de projets au long cours.

#### *Auprès des adultes*

Les compétences acquises lors des formations approfondies se situent au-delà des connaissances dans le champ de la sexualité vers les domaines de la santé globale, du "savoir-faire" et du "savoir-être", permettant essentiellement une approche plus "positive" des jeunes et œuvrant ainsi, entre autre, à renforcer l'estime de soi de ces derniers.

L'intégration pédagogique par les enseignants dans la transversalité au sein des programmes est une des composantes fondamentales du projet.

#### *Auprès des établissements*

Le thème de l'éducation sexuelle est un sujet sensible, difficile à appréhender au début par l'ensemble de la communauté éducative. Les formations, les liaisons avec les parents et la dynamique départementale permettent l'évolution des représentations de chacun. Actuellement l'ensemble de ces projets est intégré au projet d'établissement. Par ailleurs, les objectifs en termes de communication, de respect mutuel, de développement de l'estime de soi se situent bien dans la dimension éducative et donc dans l'apprentissage de la citoyenneté

La conduite de ce projet départemental est possible grâce à un réel dynamisme des premiers médecins du service formés, ainsi que des équipes de santé et sociale du département mais grâce aussi à la volonté des établissements de s'y engager. En outre, la qualité des formations est un préalable incontournable à cette dynamique départementale.

### **2.4.2 - PROJET DÉPARTEMENTAL DE L'INDRE-ET-LOIRE<sup>11</sup>**

Cette action qui se déroule depuis 10 ans concerne, en 1997-1998, 7 000 élèves de classes de 3ème du département dans :

- 46 collèges publics sur 57 ;
- 9 lycées professionnels sur les 11 accueillant des classes de 3ème et de 4ème ;

<sup>11</sup> Brigitte Moltrecht (pour l'équipe départementale), médecin de l'éducation nationale  
Catherine Laquintinie, médecin conseiller technique auprès de l'inspecteur d'académie d'Indre-et-Loire

- 1 lycée professionnel agricole ;
- 2 collèges privés sur 18 ;
- 2 lycées professionnels privés sur 8.

Les équipes d'intervenants constituées de médecins et d'infirmières scolaires, de personnels éducatifs volontaires, d'un sociologue et d'un psycho-sociologue, sont formées par des spécialistes en éducation pour la santé. Ils participent à l'action dans les classes en équipe mixte et pluridisciplinaire, entre deux et cinq personnes par classe.

### **Modalités**

Il est prévu trois séances de deux heures par classe, à une semaine d'intervalle, et une 7ème heure pour les parents (de préférence sans les adolescents).

Première séance : le professeur de sciences de la vie et de la terre, ou de vie sociale et professionnelle assure la partie informative (connaissances anatomiques, physiologiques, immunologiques, maladies sexuellement transmissibles, contraception...).

Deuxième séance : un espace de dialogue est créé grâce à une technique d'animation (de type blason, photolangage, questions anonymes), et permet d'aborder par exemple ce que les élèves aiment le plus et le moins dans la vie, leur représentation de l'amour, ce qu'est prendre un risque...

Chaque groupe choisit un sujet qui l'intéresse particulièrement, ainsi que la forme par laquelle il le présentera : bandes dessinées, vidéo, sketch, poème...

Entre les séances : les élèves se voient entre eux, les enseignants les aident, de façon intégrée à leur enseignement, ou en dehors.

Troisième séance : chaque groupe présente à la classe sa production, celle-ci est commentée par le reste des élèves et reprise par l'animateur.

### **Le partenariat**

Trois niveaux de partenariat ont été définis :

#### *Un partenariat financier*

Ce partenariat engagé d'une part, avec la direction départementale des affaires sanitaires et sociales et, d'autre part, la mutualité d'Indre-et-Loire (jusqu'en 1995) permet notamment de soutenir financièrement les actions de formation et de suivi des équipes.

#### *Un travail en réseau*

Une réflexion commune est menée au sein d'un réseau de lutte contre le Sida, qui réunit une fois par mois depuis cinq ans, institutionnels et associatifs. Des formations communes sont par ailleurs organisées avec les responsables de prévention de la Caisse primaire d'assurance maladie, des mutuelles et des centres de planification.

#### *Un partenariat interne*

Des groupes de pilotage ont été constitués au sein des établissements, comprenant enseignants volontaires, médecin et infirmière scolaires,

conseiller d'éducation, documentaliste, parents délégués, intervenants extérieurs. L'accord du chef d'établissement et du conseil d'administration est essentiel.

## **Objectifs**

Comme beaucoup d'autres, cette expérimentation est née de la prévention par l'information sur le sida, avec cinq objectifs de départ : prévention, connaissance, responsabilisation, dialogue et tolérance. Puis il est vite devenu évident que délivrer discours et prescriptions de comportement n'était ni efficace ni satisfaisant. Ces objectifs ont donc progressivement évolué pour se centrer sur l'aide à la construction de l'individu dans la relation à l'autre en renforçant :

- l'acquisition d'une autonomie dans leurs choix
- le respect d'eux-mêmes et d'autrui
- le sentiment de responsabilité vis-à-vis des autres
- la capacité à mettre en parole des affects.

Cette perspective pédagogique implique en particulier :

- de discuter à partir des questions, des questionnements sur la sexualité (représentations) ;
- de transmettre des connaissances biologiques (anatomiques, physiologiques), médicales, psychologiques, sociales, juridiques, adaptées à chaque âge (savoirs) ;
- de mettre en apprentissage le respect de l'autre et de la diversité, l'utilisation de la parole (savoir-être) ;
- de fournir les outils, les lieux-ressources, indiquer les personnes-relais (savoir-faire).

## **Quelques principes de mise en oeuvre**

L'évolution de la réflexion menée autour de cette action permet d'indiquer quelques préalables indispensables à son bon déroulement en insistant notamment sur les limites qu'il convient de se fixer pour parler de sexualité avec les adolescents.

### **1. Préparer les séquences d'éducation à la sexualité.**

Ces interventions se préparent avec l'équipe d'adultes de l'établissement, qui s'investissent dans l'éducation à la santé et à la sexualité et qui vont participer au programme. Ce groupe sera composé de personnels formés aux animations sur ce thème et d'autres, non formés mais intéressés, et, le cas échéant, de parents d'élèves délégués et de personnels du centre de planification.

Les bilans successifs ont permis d'apprendre qu'il existe au moins quatre éléments facilitant la constitution et le maintien d'une équipe :

- l'appui actif et visible du chef d'établissement ;
- la pluridisciplinarité des équipes (enseignants de sciences et vie de la terre, de français, d'éducation physique et sportive, d'arts plastiques, documentaliste, conseiller(ère) d'éducation) ;
- l'aide technique du médecin et de l'infirmière scolaires ;
- la formation continue régulière et avec d'autres équipes.

## **2. Présenter le programme aux élèves**

Ce préalable permet :

- d'éviter l'écueil de la passivité des élèves en les impliquant davantage comme acteurs de l'action ;
- de répondre aux questions que suscite le programme ;
- d'ajuster, le cas échéant, certaines modalités, en particulier la technique d'animation prévue.

## **3. Préciser le cadre et les limites indispensables**

- la confidentialité dans le groupe ;
- le respect de la parole de chacun : il est important de favoriser l'expression de points de vue divergents, de ne pas être dans un consensus illusoire. Si une idée paraît intéressante ou choquante, elle est retravaillée par l'ensemble du groupe ;
- le respect de la sphère intime : évoquer les questions et préoccupation sur la sexualité n'induit pas pour autant d'entrer dans les histoires personnelles qui appartiennent à la vie privée.

C'est là un point fondamental. Dès lors qu'un participant expose une situation personnelle, il est important de le prendre en compte dans le cadre d'un entretien individuel ultérieur.

## **4. Utiliser une ou des techniques d'animation qui créent un espace de parole**

À l'opposé d'un discours ou d'un cours, l'intérêt de ces techniques permet notamment :

- l'accès à la parole de tous les participants ;
- un travail à partir des représentations de chacun.

## **5. Prévoir une intervention en équipe**

- pour proposer des référents différents, si possible au moins un homme et une femme, car les adolescents s'adressent plus facilement à une personne du même sexe qu'eux pour certaines questions ;
- pour assurer une sécurité psychologique et morale aux élèves comme aux intervenants ;
- pour qu'il y ait au moins un animateur et un observateur ou un co-animateur, de préférence un enseignant et un personnel médico-social, car leurs regards et leurs approches sont différents et complémentaires. Cela permet en outre de ne pas négliger certaines remarques ou certaines attitudes dans le groupe.

## **6. Associer les parents**

- dans la préparation avec le groupe de travail et la diffusion de l'information sur le déroulement de ces séances ;

- lors de la dernière séance du programme en vue d'un échange sur l'adolescence ;
- le cas échéant, dans la mise en valeur de travaux produits par les élèves.

### **2.4.3 - PROJET DE L'ACADÉMIE DE GRENOBLE<sup>12</sup>**

C'est dans le cadre de la prévention du Sida et des maladies sexuellement transmissibles qu'a débuté, dans l'académie de Grenoble, une réflexion plus globale sur l'éducation à la sexualité. Avec le soutien du Recteur, dès 1995, un groupe de pilotage académique est constitué afin d'élaborer les modalités de mise en place des deux heures d'éducation sexuelle dans toutes les classes de 4ème, d'en assurer le suivi et l'évaluation.

Ce comité de pilotage est composé de :

- un représentant du cabinet du Recteur ;
- l'Inspecteur pédagogique régional de sciences de la vie et de la terre ;
- un représentant de la formation ;
- un représentant de la vie scolaire ;
- le médecin et l'infirmière conseillers techniques du Recteur ;
- un représentant de chaque inspection académique, (le plus souvent, le médecin ou l'infirmière ou l'assistante sociale responsables départementales).

#### **Les objectifs et les modalités générales**

**1. Définir la place et le rôle de l'Ecole dans l'éducation à la sexualité** (différence entre sphère privée et sphère publique).

**2. Donner aux jeunes un cadre qui leur permette de s'exprimer.**

Il convient d'ouvrir le dialogue en amont, en dehors d'un contexte dramatique. En effet, pour des raisons de santé publique, on passe souvent de la prévention des M.S.T. et du Sida à la sexualité. Dans cette action la démarche consiste à partir de la vie sexuelle et affective pour aller au problème qu'elle pose. Il sera donc recherché une approche globale de la sexualité guidée par un souci éthique des valeurs laïques de neutralité et de tolérance, dans une attitude suffisamment chaleureuse et ouverte. La majorité des jeunes doit s'y retrouver.

- la mise en place de l'éducation à la sexualité doit pouvoir être portée par l'institution et apparaître comme une volonté concertée académique ;
- elle doit être intégrée à la vie de l'établissement (discussion dans la communauté éducative, au conseil d'administration avec les élèves et les parents...) ;
- elle est animée d'un souci éthique ;
- elle est mise en place par toute personne de l'équipe éducative motivée, volontaire, formée, et à l'aise sur ce sujet ;

<sup>12</sup> *Christophe Guigné, médecin conseiller technique auprès de l'inspecteur d'académie de Haute-Savoie  
Michel Zorman, médecin conseiller technique auprès du recteur de l'académie de Grenoble*

- la co-animation par un personnel médico-social et un membre de l'équipe éducative permet d'atteindre plus facilement l'objectif général ;
- la formation des intervenants fera référence à des connaissances didactiques et aussi à un "savoir-faire" et un "savoir-être" (disponibilité, tolérance, attitude chaleureuse et positive).

### **Les modalités pratiques**

Par une note à tous les principaux de collèges de l'académie, le recteur a demandé la mise en place de deux heures d'éducation à la sexualité pour les classes de 4ème, en complément des programmes de sciences de la vie et de la terre, ainsi que de vie sociale et professionnelle pour les classes concernées.

Cette directive académique engageant les chefs d'établissement à généraliser et à cadrer cette action, est par ailleurs assortie de moyens en heures supplémentaires.

Pour chaque classe de 4ème, ces deux heures doivent être co-animées par un personnel médico-social et un enseignant, un conseiller principal d'éducation ou tout autre personne de l'équipe éducative sur la base du volontariat.

Ces personnels devront recevoir une formation/harmonisation d'une journée par bassin, en vue de comprendre les objectifs et les modalités de l'action ainsi que l'esprit dans lequel elle doit être menée.

L'organisation au niveau du collège se fait en concertation des binômes avec l'administration. Une grande souplesse est laissée aux établissements, une autonomie dans les méthodes, tant au niveau de l'organisation que des interventions dans les classes : deux heures consécutives ou non, par classe entière ou par groupe, avec des méthodes d'animation, en fonction du choix des animateurs. Les seules constantes sont les deux heures d'éducation à la sexualité par classe de 4ème et le principe de co-animation.

### **L'évaluation**

Au terme de l'année scolaire, l'évaluation de cette action a été réalisée sur deux plans, l'un quantitatif par des questionnaires anonymes pour tous les chefs d'établissements et tous les animateurs, l'autre qualitatif par des entretiens semi-dirigés dans dix collèges de l'académie.

Cette évaluation apporte notamment les éléments suivants :

- au moins 61 % des élèves de 4ème de l'académie ont bénéficié de ces séances ;
- dans plus de 80 % des cas, les séances ont été animées par un binôme selon le protocole préconisé par le recteur ;
- près de 90 % des animateurs de l'équipe éducative étaient des enseignants, avec une très forte proportion de professeurs de S.V.T. ;
- plus de 70 % des animateurs disent s'être sentis à l'aise au cours de cette action où le volontariat a été respecté.

L'étude qualitative a pu mettre en évidence, d'une part, la satisfaction des animateurs et des adolescents surtout lorsque le dialogue et la communication ont été établis et, d'autre part, un bon niveau de connaissance et d'acceptation de cette action par tous les acteurs de l'institution.

Par ailleurs cette démarche a permis aux jeunes de se rendre compte que l'on peut parler des relations amoureuses et sexuelles sur un plan social et collectif : en effet, un certain nombre de témoignages ont montré que ces séances ont permis de susciter des discussions entre jeunes, en famille et avec les adultes.

À cet égard, l'École apparaît bien comme un lieu à même d'apporter les garanties d'échanges dans le respect des différents points de vue.

Ces résultats issus d'une première année de mise en œuvre sont globalement encourageants et montrent que la légitimité de l'éducation à la sexualité à l'École est reconnue.

Cependant, toutes les séances n'ont pas répondu aux attentes des élèves et des adultes. Il reste en effet à améliorer la qualité et la quantité des interventions. Il va de soi que cet effort ne peut se faire qu'à travers une réflexion et des formations appropriées afin notamment que les intervenants acquièrent une culture commune et se sentent à l'aise sur ce sujet.



### 3 - QUELQUES RÉFLEXIONS FONDAMENTALES SUR LA SEXUALITÉ HUMAINE

#### ***Serge Lesourd<sup>13</sup> : la sexualité, un enjeu social***

##### ***La sexualité n'est pas que le génital***

L'éducation sexuelle, si elle doit prévenir les risques liés à la mise en acte de la génitalité adulte, doit aussi prendre en compte la sexualité dans sa dimension psychique. Celle-ci conditionnant tous les types de rapports aux autres pour chaque individu, elle doit donc commencer dès le plus jeune âge. Le sexuel recouvre pour l'être humain le rapport à la différence, que celle-ci soit sexuelle (c'est la base) mais aussi ethnique, religieuse, corporelle, etc. L'apprentissage sexuel passe donc aussi par l'apprentissage de la culture (cf. l'exemple des contes pour enfants ou pour adultes), du rapport à l'autre et des règles de vie.

##### ***La sexualité est du domaine de l'intime, mais reste un enjeu social***

Rien ne peut être interdit dans le domaine des actes sexuels tant qu'il y a accord entre des partenaires de même âge consentants, et non domination de l'un par l'autre (que celle-ci soit due à l'âge, la condition sociale, le pouvoir, etc...), car il s'agit du domaine du plus intime.

Pourtant toutes les sociétés ont à charge de réguler des rapports entre les sexes, et donc les agir-sexuels entre les individus. Cette charge "morale" (même si le mot peut sembler désuet) est une des fonctions dévolues à l'éducation. Les règles de l'interdit de l'inceste et de la différence des générations et des sexes qui se retrouvent dans toutes les cultures servent à transmettre et explicitent, plus ou moins, cette contradiction entre l'intime et le public, le moral et l'interdit.

Cependant, ces règles ne sont jamais énoncées directement comme telles, mais bien transmises par l'ensemble de l'éducation et de la culture. Une éducation sexuelle qui ne prendrait pas en compte cette dimension éminemment culturelle du rapport entre les sexes, risquerait de rabattre la sexualité sur la "conception bouchère de la filiation" que dénonce P. Legendre<sup>14</sup> soit un apprentissage de l'usage du réel du corps et non sur une transmission symbolique des rapports entre humains, ce qui s'appelle l'amour.

<sup>13</sup> Serge Lesourd, psychanalyste, maître de conférence en psychologie à l'université Paris V

<sup>14</sup> "L'inestimable objet de la transmission", étude sur le principe généalogique en occident - Fayard 1985

P. Legendre évoque, en ces termes, le fait de réduire la sexualité et la filiation au biologique introduit par les procréations médicalement assistées

## **Philippe Brenot<sup>15</sup> : la sexualité entre nature et culture**

La sexualité est une composante essentielle de l'épanouissement personnel, elle existe dès la naissance et active des prototypes sensori-moteurs, elle accompagne l'enfant au cours de sa maturation, elle est le fondement de la personnalité, elle préside aux transformations de l'adolescence, elle est le ferment de l'union et le garant de la pérennité du couple. Ces quatre lettres, S E X E, sont ainsi capables de déchaîner toutes les passions ou de susciter toutes les résistances.

Le sujet est délicat : en en parle trop pour les uns, pas assez pour d'autres. La question ne se pose cependant pas en ces termes, le sexe est une donnée de la nature qui organise les individus et les sociétés et dont les mots sont en permanence présents à notre esprit au point que le sexuel constitue le premier référent du langage. Cette réalité est intrigante à la mesure des paradoxes qu'elle contient, et tout d'abord dans la définition de quatre termes indispensables : sexualité, érotisme, nature, culture.

**La sexualité** est, par définition, un mode de reproduction qui sépare (secare) l'espèce en deux catégories, les mâles et les femelles. La sexualité n'est ni indispensable, ni obligatoire puisqu'une grande partie des espèces vivantes (les êtres unicellulaires) n'a pas de sexualité et se reproduit par réplication du même. La reproduction sexuée, ou sexualité, est ainsi à l'origine de la diversité biologique que nous observons par la création d'individus nouveaux à chaque génération. Sur un plan affectif et relationnel, la sexualité est ce qui rapproche les individus et qui les unit, mais qui, dans le même temps, est souvent un obstacle à la compréhension de l'autre. La science tente aujourd'hui de comprendre ce que la littérature nous dit depuis longtemps, à l'image de François Mauriac qui formule à sa façon cette altérité portée par la différence des sexes : "Rien que cela, le sexe, nous sépare plus que deux planètes"<sup>16</sup>. Premier paradoxe, premier témoin de sa complexité, la sexualité est la fois ce qui nous sépare et ce qui nous unit. La sexualité est ainsi bien plus qu'un comportement, elle est un mode de pensée qui ne peut se réduire à une génitalité. L'éducation sexuelle aura entre autre pour mission de comprendre les différences et comprendre les pulsions. Elles procèdent toute deux à la fois de la nature et de la culture dans un déterminisme complexe d'interactions constantes.

**L'érotisme** est assurément la dimension humaine de la sexualité. Il élève la pulsion au rang de valeur morale en cultivant le don de soi pour permettre le désir et le plaisir du partenaire. L'érotisme apporte à la sexualité sa dimension subjective et relationnelle. Il est fait d'attention, d'écoute et de tendresse, il organise l'échange amoureux.

**Nature** sonne comme une vérité populaire qui justifie souvent les contre-attitudes éducationnelles : "Ça ne s'apprend pas, c'est naturel !". Notre récente connaissance "objective" de la sexualité nous montre deux

<sup>15</sup> Philippe Brenot, psychiatre-anthropologue, directeur d'enseignement en sexologie à l'université Victor Segalen, Bordeaux

<sup>16</sup> François Mauriac - "Le désert de l'amour"

évidences : sa grande complexité (elle n'est pas mono-déterminée) et sa profonde dimension culturelle : la sexualité est fondamentalement apprise, même dans le monde animal, dont nous faisons partie. Un jeune babouin séparé de ses congénères à la naissance et réintroduit à la puberté, est incapable de s'accoupler avec les siens selon les normes de son espèce. Il lui manque l'apprentissage relationnel et social, il lui manque l'apprentissage du corps à corps, qui s'acquiert chez nos enfants par leurs jeux dans la cour de récréation.

**Culture** est un mot-clé de la sexualité humaine, qui en décrit toute la spécificité et la diversité selon les traditions. Les rituels amoureux et les codes de la séduction font partie du patrimoine culturel au même titre que les valeurs morales ou historiques. La culture modèle ainsi notre sexualité en lui conférant une dimension relationnelle qui lui est propre. Elle impose par exemple, et dès l'enfance, sa valeur de la masculinité et de la féminité, sa conception de la différenciation sexuelle, elle édicte les règles du langage amoureux et donne ainsi aux relations entre individus, homme-femme, femme-femme ou homme-homme, une couleur particulière qui est la sienne. Ces valeurs culturelles varient ainsi selon les cultures et les sous-cultures (urbaine, rurale, différents milieux culturels ou sociaux...) qui imposent leur "style" sexuel, pour permettre l'équilibre social des pulsions. Georges Bastin nous le dit très justement "La culture, avec ses lois, ses règles, ses institutions, ses interdictions, ses tabous, constitue précisément le frein qui aide l'homme à donner à ses pulsions une forme acceptable par la société".

Le vecteur commun à toutes les dimensions de la sexualité humaine est assurément le langage, il permet de transmettre les valeurs de la société et d'organiser le domaine affectif. Il exprime les désirs, les besoins, les sentiments, les émotions. Il est l'élément dynamique de la relation à deux dont la première monnaie d'échange est la parole.

Le langage accompagne le développement psychoaffectif du sujet, indissociable de l'organisation psychosexuelle, à travers ses nombreux stades évolutifs, de l'enfance, la période de latence, la puberté, l'adolescence, à l'âge adulte, du stade oral au stade anal, phallique puis génital... La parole est ainsi présentée, à chaque étape de la vie, elle accompagne le toucher de la mère qui modèle le corps de son enfant, la parole nomme et interroge le monde, elle énonce des théories sexuelles infantiles, puis elle se fait dialogue et réponse des parents pour accompagner l'adolescent dans sa quête d'identité.

C'est cette même parole qui est engagée dans l'éducation à la sexualité pour permettre l'expression des interrogations légitimes, permettre la liberté de penser, le respect des valeurs personnelles et l'épanouissement dans la relation à l'autre. Contre les censeurs ou les moralistes qui avertissent que "l'éducation sexuelle détruit la magie de l'amour", nous ne pouvons qu'avancer une évidence de la clinique relationnelle : les si nombreuses difficultés sexuelles, individuelles ou de couples, sont la plupart du temps sous-tendues par des carences éducationnelles et une absence d'éducation à la sexualité. Non, l'éducation sexuelle ne détruit pas l'amour, elle permet au contraire d'accéder à la liberté de vivre pleinement, et en connaissance de soi, un épanouissement intime avec la personne que l'on a choisie.

## **Jean-Claude Guillebaud<sup>17</sup> : point de vue historique**

Vers le milieu des années 60, tous les pays occidentaux ont connu en matière de mœurs une grande rupture historique qu'on a appelé la "révolution sexuelle". Déculpabilisation du plaisir, fin de la censure, permissivité revendiquée, acceptation de l'homosexualité : ce changement décisif et probablement définitif s'est accompagné de réformes juridiques importantes - le "printemps législatif" - pour tout ce qui touche au droit de la famille (mariage, divorce, filiation, etc.).

Que s'était-il donc passé ? En réalité, vingt ans après la fin de la deuxième guerre mondiale, on sortait spectaculairement d'un cycle historique d'un peu plus d'un siècle, marqué par une rigidité morale particulière, une prévalence marquée des valeurs familiales, une défiance instinctive à l'égard du plaisir. La génération née après la guerre - celle des "babyboomers" - n'acceptait plus, soudain, cet ordre moral ancien dans lequel avaient vécu leurs parents. Ce moralisme, largement partagé jusqu'alors, était l'héritage, non point des temps immémoriaux mais plus prosaïquement de ce que Michel Foucault appelait "l'esprit bourgeois" du XIXe siècle, lui-même aggravé par une obsession démographique particulièrement forte en France. Depuis la défaite de Sedan en 1870, et plus encore après les terribles saignées de 1914-1918, la France fut longtemps hantée, en effet, par le souci de "faire assez d'enfants". D'où les faveurs de l'idéologie familialiste et la force contraignante d'une certaine pudibonderie sexuelle, renforcée par un conservatisme religieux, notamment catholique. Pour cette raison, la sévérité excessive de la loi de 1920, réprimant l'avortement et la contraception, sera maintenue après la deuxième guerre, dans une perspective de "reconstruction démographique" et ce, jusqu'en 1967 avec la loi Neuwirth pour ce qui concerne l'accès à la contraception, et en 1975 avec la loi Veil, pour ce qui est de l'avortement.

Mais toute révolution court toujours le risque de basculer dans l'excès. La "révolution sexuelle" de 1968 n'échappa pas à la règle. À une longue période puritaine succéda sans transition, tout au long des années 70 et 80, une utopie permissive aussi sympathique qu'irréfléchie. Tout se passa, notamment dans les médias, comme si l'on prenait au pied de la lettre le fameux slogan de mai 1968 : Il est interdit d'interdire. D'où une interprétation assez naïve de la sexualité humaine, présentée comme une simple fonction biologique, aussi anodine que la gymnastique suédoise ou l'aérobic. D'où, surtout, une étrange et durable complaisance à l'égard de certaines transgressions comme l'inceste, la pédophilie, le harcèlement sexuel dont on "oublia" comme par le passé la fondamentale gravité.

Les sociétés occidentales se comportaient comme si elles avaient historiquement dépassé le stade de l'interdit, comme si la notion même d'interdit sexuel était forcément réactionnaire et annonciatrice d'un prétendu

---

<sup>17</sup> Jean-Claude Guillebaud, écrivain, journaliste

“retour à l'ordre moral”. À la révolution permissive succédait en quelque sorte une fétichisation de la permissivité. Dans le même temps, la société marchande récupérait à son profit la plupart des revendications soixante-huitardes en ce domaine. Le sexe devenait aussi un vaste marché lucratif et bien des formules héritées de Mai 68 se voyaient recyclées en slogans publicitaires. Pour ne citer qu'un exemple, rappelons qu'aux Etats-Unis, le chiffre d'affaires de l'industrie pornographique est désormais largement supérieur à celui d'Hollywood...

Aujourd'hui arrive enfin le temps du rééquilibrage et de l'inventaire critique. Il y a des conquêtes fondamentales sur lesquelles il n'est pas question de revenir : l'émancipation des femmes, la maîtrise de la contraception, le droit à l'homosexualité, la déculpabilisation du plaisir, tout cela doit être défendu contre la tentation d'un retour à l'ordre moral. Il s'agit plutôt de réapprendre, ce que les psychanalystes appellent “la fonction structurante de l'interdit”. Aucune société humaine ne peut se perpétuer sans un minimum d'interdits sexuels. Aucun groupe ne saurait céder au laxisme “permissif” dès lors qu'il s'agit - par exemple - de la violence faite aux enfants, de l'inceste, du viol, etc. Peu à peu, quelques évidences trop longtemps oubliées refont donc surface en matière de sexe. Par exemple, cette vérité anthropologique : à la différence de la sexualité animale, la sexualité humaine n'est pas une simple fonction physiologique : elle est culture autant que nature. Autrement dit, dans une société humaine, quelle qu'elle soit, les rapports sexuels ne sont jamais régulés par une horloge biologique (ce qui est le cas pour le rat animal) mais par des interdits et contraintes d'essence culturelle, parmi lesquels bien sûr la prohibition de l'inceste.

C'est bien parce qu'elle participe du processus d'humanisation lui-même - de la “culture” humaine, entendue au sens large - que notre sexualité engage notre rapport à l'autre. Elle ne met pas seulement en relation deux corps ou deux libido mais aussi deux sujets. Le partenaire sexuel n'est jamais un pur instrument de plaisir, un simple “outil” sexuel plus ou moins performant, mais une personne. Le crime sexuel commence, précisément, quand cette altérité est niée, oubliée ou violentée.

Trente ans après mai 68 et au-delà de toute pudibonderie ou nostalgie d'ordre moral, c'est dans cette simple évidence du respect minimal de l'autre que nos sociétés réapprennent, y compris juridiquement, le sens même - et les limites - de la liberté.

## **Patrick Pelège de Bourges<sup>18</sup> : de la dimension sociale à l'intime**

“La distinction entre mâles et femelles est moins, chez les humains, un fait biologique qu'une construction sociale”<sup>19</sup>. Développer cette question me semble de plus en plus complexe, car il y a deux écueils à éviter : d'une part, ne pas sombrer dans des aspects techniques et descriptifs, qui relèvent d'une approche physiologique de la question, et d'autre part ne pas rentrer dans une approche idéologique ou moralisatrice. Notre propos va tenter de s'aligner sur un axe anthropologique et sociologique pour évoquer rapidement trois aspects constitutifs de la construction de l'identité sexuelle :

- la question de la séparation symbolique d'avec le milieu d'origine ;
- la question des modèles familiaux présents dans notre société contemporaine, riche de complexités et de diversité ;
- la question des médias et de leur influence dans la diffusion de normes.

### **La sexualité, au carrefour de la filiation et de l'alliance**

La question de la sexualité est complexe, car elle pose à la fois des questions existentielles très profondes, et très prégnantes chez tout le monde, dans la mesure où les voies de la sexualité permettent aux êtres et aux sociétés de se reproduire. Ces conditions, souvent réduites à la question des enveloppes corporelles, à des visions strictement physiologiques ou moralisantes de la sexualité, soulignent la nécessité d'appréhender le champ de la sexualité, et des pratiques sexuelles, comme fondateur.

Fondateur des origines, qui participe à la construction identitaire des individus ; fondateur des relations d'altérité, en ce que la sexualité oscille constamment dans un jeu de rapprochements et de différenciations. Autrement dit, la sexualité suppose d'appréhender en même temps sa fonction de différenciation (homme ou femme), tout en repérant et assumant un rapport à l'autre, quelle que soit son identité sexuée. Et c'est parce que toute société repose sur cette distinction et ces fondements qu'elle organise des formes d'alliances et de filiations qui vont garantir des unions, des filiations par un certain nombre de possibles et d'interdits.

Les sociétés ont mis en place des liens sociaux et des formes d'échange entre les êtres pour garantir la prolongation et l'extension des lignées. C'est ainsi que selon les civilisations et les milieux sociaux, les rôles des hommes et des femmes sont extrêmement balisés, notamment vis-à-vis du contrôle des femmes. Car les femmes demeurent garantes des formes de développement de la lignée et représentent à ce titre, symboliquement, des enjeux majeurs.

<sup>18</sup> Patrick Pelège de Bourges, sociologue, directeur du CRIPS Rhône-Alpes

<sup>19</sup> Roger Pol-Droit, *Le Monde* du 28-08-1998

C'est aussi pourquoi les enjeux contemporains quant au corps voilé ou dénudé de la femme nous semble resurgir avec tant de vigueur, car ces enjeux renvoient très directement aux fondements moraux et philosophiques des liens sociaux. Si par ailleurs, la crainte de l'homosexualité est si répandue (notamment dans le cadre de l'homosexualité masculine), c'est parce que symboliquement, elle touche fondamentalement à l'angoisse de la fin des liens de filiation.<sup>20</sup>

Plusieurs travaux ethnologiques<sup>21</sup> ayant travaillé sur les systèmes de parenté ont montré les interdits majeurs et universels : les interdits de l'inceste, les interdits de meurtre, et ceux d'anthropophagie. L'interdit de l'inceste est tout à fait essentiel, car c'est lui qui garantit la différenciation et la séparation : pour que l'enfant grandisse et soit dans des conditions d'aptitude à devenir adulte, cela suppose qu'il puisse progressivement, à partir des appuis des adultes, s'émanciper pour être à même de gérer ses propres dépendances. C'est bien parce qu'il y a ces interdits que l'enfant va se distinguer de ses parents et des autres, pour devenir lui-même.

Toutes les questions de la sexualité tournent autour de ces éléments : comment rester moi-même tout en étant similaire, mais distinct en même temps de l'autre et des autres, qu'ils soient du même sexe que le mien, ou du sexe opposé. L'interdit de l'inceste, au sens réel, mais surtout symbolique, suppose que les adultes garantissent et permettent aux plus jeunes d'être en relation avec d'autres, qu'ils soient plus proches ou plus distincts, tout en leur garantissant l'unité de leur identité. Autrement dit, c'est parce que l'enfant aura rencontré un certain nombre d'adultes garants de ces positions qu'il pourra s'y identifier et tenter d'y ressembler, tout en s'en différenciant. L'important étant que ces images identificatrices soient élargies, différenciées et suffisamment cohérentes pour que les enfants y puisent des sources variées d'images et de modèles. Ce qui suppose qu'il n'y ait pas d'exclusive entre les adultes et les plus jeunes, et notamment entre les figures symboliques d'autorité et les enfants/adolescents, sous peine d'être alors dans des positions qui soient fusionnelles, et donc indistinctes et confuses.

Les troubles contemporains de certains jeunes, certains langages et certaines conduites ("nique ta mère" et les conduites de dépendance) font justement penser aux difficultés à se sortir d'un état de fusion et d'accéder à l'appropriation du réel. Il nous semble important de rappeler que l'interdit est ce qui permet à l'un et à l'autre d'exister, car il y a un espace entre l'un et l'autre qui permet d'être soi, tout en reconnaissant l'autre, en le supportant sans haine, sans répulsion, ni confusion.

La construction identitaire est ce travail dans le temps qui permet à l'être sexué de par ses origines d'assumer l'être au monde qu'il ou qu'elle est amené(e) à être comme unité singulière parmi d'autres. Cette construction n'est pas de notre point de vue une seule question d'orientation, mais une capacité à situer l'autre dans une dimension de différenciation, sans se sentir menacé dans son intégrité sexuelle.

<sup>20</sup> P. Pelège, *au delà des clichés*, in "L'amour du semblable", ouvrage collectif dirigé par Xavier Lacroix, éditions du Cerf, Paris, 1996

<sup>21</sup> Nous pensons aux travaux de Claude Lévi-Strauss, de Margaret Mead, mais surtout à ceux de Françoise Héritier-Augé et notamment son dernier ouvrage "Masculin-Féminin", Odile Jacob, Paris, 1997

## Milieus familiaux diffuseurs de normes et valeurs dans le domaine de la sexualité

Une des caractéristiques de notre société vient de la multiplicité des univers familiaux et de la diversité des liens de filiation et d'alliance. C'est une donnée sociologique qui ne facilite pas nécessairement le travail des enseignants et des intervenants, mais qu'il faut prendre en considération, car l'enfant, quelle que soit son origine familiale, reste de manière indélébile attaché d'une manière ou d'une autre à ses racines parentales et familiales.

En sociologie de la famille, il est habituel d'évoquer le terme polysémique de famille à partir de trois concepts, celui de groupe familial, celui de noyau familial, et celui de système de parenté. Les dynamiques familiales les plus fréquemment rencontrées dans notre société contemporaine peuvent se repérer et être appréhendées de la manière suivante, tout en sachant que la réalité est forcément plus complexe et que les composantes actuelles des familles et de leurs modalités relationnelles comportent parfois certains éléments qui s'enracinent plus ou moins dans les différents modèles ici exposés.

### **La famille dite "traditionnelle" ou "élargie"**

Traditionnel doit être différencié de traditionaliste, c'est pourquoi les éléments évoqués peuvent, à des degrés divers, exister en fonction des groupes familiaux ou sociaux d'appartenance. La légitimité de ce type de famille est fondée "au nom de la tradition". Les plus jeunes ne sont inscrits dans la généalogie qu'en fonction des places que leur donne la lignée. Les rôles masculins et féminins sont pré-définis, séparés, et les enfants, en fonction de leur place sexuée dans la fratrie, se voient attribuer tel ou tel rôle. Par exemple, le frère aîné est l'héritier, la cadette doit faire tel type d'alliance, etc... L'éducation des plus jeunes est sous la responsabilité de la famille élargie, du groupe familial, et non pas des seuls géniteurs.

Les représentations de la sexualité renvoient à une vision "naturaliste" du corps. La sexualité est un don ou un acquis lié à Dieu, au Destin, à la Nature. Il n'est donc pas question d'aller "contre-nature" : les fluides corporels, et sexuels en particulier, doivent circuler "naturellement" ; toute forme de contraception qui viendrait à l'encontre de ces fluides est proscrite. Dans ces familles, la sexualité a une fonction de reproduction, et la fécondité de la femme revêt souvent un caractère sacré, dans la mesure où les affaires du corps sont d'ordre divin. La représentation de la semence masculine incline à faire penser que l'homme a "des besoins naturels" que les femmes n'auraient pas. Dans ces familles, les rapports au féminin sont de fait, selon P. Bourdieu, des rapports de domination par le masculin.<sup>22</sup>

Le groupe d'enfants relève souvent de l'autorité des femmes du groupe familial, de manière indistincte jusqu'à la puberté, phase qui redéploie des places sociales en fonction de l'identité sexuelle des enfants, en privilégiant les activités extérieures (sociales) pour les garçons et les jeunes hommes, et les activités intérieures (domestiques) pour les filles et les jeunes femmes.

<sup>22</sup> Pierre Bourdieu, "la domination masculine" *Le Seuil*, Paris, 1998

Dans la famille traditionnelle, les plus jeunes sont élevés par les adultes de la communauté ou du groupe familial. Les rôles éducatifs sont assignés très tôt : par exemple, les grands-mères paternelles sont, dans les cultures maghrébines et méditerranéennes, influentes et décisionnaires dans le choix des alliances. Les oncles maternels ont souvent plus d'autorité que les pères géniteurs. Les fratries y sont nombreuses et les formes de solidarité mécanique intenses.

Enfin, dans la famille traditionnelle, les valeurs s'articulent principalement autour de trois dimensions : la pudeur, la honte et l'honneur. Ces trois concepts deviennent d'ailleurs des termes extrêmement présents chez des adolescents et adolescentes d'aujourd'hui élevés dans des milieux enracinés dans ces conceptions éducatives.

### **La famille “nucléaire”**

Devenue le modèle dominant des sociétés occidentales et la nouvelle norme sociale, la famille nucléaire est caractérisée par la cohabitation des parents et des seuls descendants. Cette famille est composée des parents géniteurs qui ont des statuts matrimoniaux variés, et de deux enfants en moyenne, (un garçon et une fille si possible, pour garantir l'égalité des sexes). La régulation des naissances permet de limiter le nombre d'enfants. Dans ces familles est prôné le principe d'égalité entre les sexes, l'autorité parentale est partagée; les femmes travaillent comme salariées et ont plus d'indépendance vis à vis de leurs conjoints sur le plan économique. Les rôles féminins et masculins dans l'éducation des enfants sont moins marqués dans les discours<sup>23</sup>, d'autant plus que la mixité est maintenant absolue à l'école.

Par contre, le repli sur le couple parental, et particulièrement la mère, est intense et fort. Comme il n'y a pas ou peu de fratries, et souvent un éloignement effectif avec les grands-parents, le rapport entre les générations s'estompe.

Les valeurs dominantes s'appuient sur la liberté d'expression, sur l'appropriation des savoirs de la psychologie de l'enfant et de l'adolescent, la liberté individuelle ; parfois également les pressions exercées par les parents ou les adultes de leur environnement pour “parler” de leurs affaires intimes sont importantes et peuvent occasionner de l'embarras auprès des êtres en pleine construction identitaire.

### **La famille dite “monoparentale”**

D'un point de vue anthropologique, il n'y a pas qu'un parent bien sûr. Ce terme a été inventé par des sociologues de la famille féministe à partir des années 75, pour nommer différentes situations, qui, statistiquement, sont en pleine progression (1.200.000 dans les derniers recensements)<sup>24</sup>.

Cette “nébuleuse” comporte, en fait, plusieurs dynamiques familiales :

- des “femmes célibataires” qui ont fait le choix d'avoir un enfant seule : catégories sociales et culturelles élevées ; femmes actives, “libérées”, ayant souvent un premier enfant vers la quarantaine ;

<sup>23</sup> Ce qui n'empêche pas une différenciation sexuée très nette dans la répartition des travaux domestiques, cf. les travaux de François de Singly et de Jean-Claude Kaufmann.

<sup>24</sup> Données sociales 1996, INSEE.

- des parents célibataires, la plupart du temps des mères, de milieu social ou culturel plus précaire, et pour qui le fait de devenir parent donne un statut social et symbolique valorisant ;
- des femmes séparées, divorcées et qui assument de fait l'éducation de leurs enfants. Les pères s'éloignent, physiquement et psychologiquement, comme le montrent les différentes enquêtes sur la famille.

Il est statistiquement plus rare que ces familles soient constituées d'un tandem père/enfant même si ce cas de figure existe dans certains milieux sociaux (plutôt dans des groupes sociaux élevés d'ailleurs).

La relation des enfants et des adolescents est réduite au parent géniteur, et plus particulièrement à la mère, ce qui peut parfois poser des problèmes dans la dynamique de séparation, et de confusion des places. Les adolescents, et cela est particulièrement vrai dans certains duos mère-fils, peuvent se vivre ou avoir le sentiment d'occuper symboliquement la place du conjoint. Il semble que, dans ces situations, les services sociaux, les enseignants, et les soignants en général, soient davantage interpellés, sollicités en tant que tiers.

Autrement dit, on peut supposer que la demande croissante envers les professionnels de l'éducation vient probablement, non pas d'un désintérêt grandissant pour les questions d'éducation, mais de conditions d'existence marquées par un isolement important et qui amènent, les personnes seules dans l'éducation de leurs enfants, à demander conseil et appui, avec exigence parfois, auprès de celles et ceux considérés, de leur point de vue, comme des spécialistes et des experts. On assiste ici à un déplacement de la fonction symbolique traditionnelle où l'État et ses agents viennent faire office de tiers symbolique dans la configuration familiale, dimension pas toujours comprise, admise ou acceptée par celles et ceux qui y sont convoqué(e)s.

### **Les familles "recomposées"**

Ce terme renvoie aux nouvelles formes de filiation et d'alliance que constituent la réunion, plus ou moins séquentielle, de parents et d'enfants issus de différentes lignées. L'augmentation de l'espérance de vie<sup>25</sup>, la fondation du couple basée sur les sentiments et l'amour, l'évolution sociologique et juridique du statut matrimonial, la maîtrise de la fécondité par les femmes elles-mêmes et la poussée de l'individualisme entraînent des vies conjugales et des filiations aux configurations multiples : union libre ou mariage, séparation et recombinaison des alliances qui conduisent à de nouveaux liens de filiation. Les adolescents ont ainsi de nouveaux "demi-frères et sœurs" et cohabitent avec les nouveaux conjoints des parents respectifs.

Ce n'est pas la situation de la "recomposition" en tant qu'effet sociologique qui peut poser question, mais les conditions d'arrimage et d'inscription à ces nouvelles situations qui peuvent envahir l'enfant ou l'adolescent. Il faudra parfois l'aider et aider les adultes à restituer les places respectives de chacun.

<sup>25</sup> 72 ans pour les hommes et 80 ans pour les femmes

Actuellement, le droit de la famille n'a pas encore institué de cadre juridique instaurant des règles légales des liens entre beaux-parents et enfants d'une autre filiation. Françoise Héritier-Augé dans son avant-dernier ouvrage<sup>26</sup> parle de situations "incestueuses" et "d'incestes du deuxième type" dans certaines situations de liens familiaux "recomposés". L'inceste, dans ce cadre éventuel, n'est pas à repérer d'un point de vue biologique (pas le même sang), ni d'un point de vue juridique (ce n'est pas interdit par la loi sociale), mais du point de vue symbolique (transgression de la Loi).

Les propositions apportées par Irène Théry dans son récent rapport sur la famille, ont pour objectif de faire concilier les valeurs républicaines et les valeurs privées des citoyens, de garantir le lien parental en tenant compte des évolutions du lien conjugal.

Les derniers débats passionnés et souvent caricaturaux autour du PACS montrent assez clairement, compte tenu des enjeux symboliques et des diverses représentations autour des modèles familiaux, combien il est nécessaire de penser la complexité des enjeux symboliques de la question familiale.

### **À propos des médias**

Ils sont des diffuseurs de normes sexuelles, de conduites et de rôles sociaux extrêmement importants : les langages, les codes vestimentaires, les feuilletons télévisés, les publicités, les émissions pour enfants et adolescents, les dessins animés orientent forcément un certain nombre de valeurs et de normes. Les médias ont tendance à reprendre à leur actif des événements qui frappent l'opinion, surtout quand ils semblent toucher à l'oppression des hommes et à l'innocence des enfants (comme dans les affaires de pédophilie en Belgique par exemple).

Nous sommes dans une société où la demande d'information, et la transparence des faits conduisent parfois à des glissements entre les frontières de la vie privée et de la vie publique. Il est facile de comprendre en quoi la récente affaire concernant le président Clinton vient de manière terrifiante franchir la ligne paroxystique du débordement médiatique sur des affaires d'ordre privé. Cette affaire pointe les enjeux symboliques demandés à l'État et aux institutions qui en sont les garants, car dans nos sociétés laïques et républicaines, c'est l'État et le pouvoir politique et judiciaire qui régulent et garantissent la paix sociale, et non pas Dieu.

Les médias diffusent un certain nombre de messages, de représentations<sup>27</sup> qu'il faut pouvoir reprendre avec les enfants et les jeunes dans le cadre d'un échange verbal ; car ce que ne fait pas le média, et surtout pas le média télévision, c'est d'offrir la possibilité à l'être qui reçoit le message de trouver une réponse à sa question, au moment où celle-ci advient.

<sup>26</sup> "Les deux filles et leur mère", Odile Jacob, Paris, 1995 "Couples, filiation et parenté aujourd'hui : le droit face aux mutations de la famille et de la vie privée" - éditions Odile Jacob, 1998.

<sup>27</sup> Les travaux et les recherches en médiologie menées par Régis Debray et Paul Virilio

Si l'éducation est nécessaire à la civilisation, c'est qu'elle tente de donner du sens à des questionnements que tout être se pose. L'important est que l'enfant ou l'adolescent sache que sa quête est légitime et son questionnement possible, ce qui suppose qu'il soit entendu. En sachant qu'entendre n'est pas la même chose que comprendre et qu'accepter.

Autrement dit, les effets des médias n'ont pas à avoir un caractère alarmant en tant que tels ; la question n'est pas de rêver à un univers sociétal où il n'y aurait plus de virtuel, mais plutôt de travailler à cette culture de l'écran, pour prolonger et échanger à partir de la manière dont les messages, les normes et les images sont reçus par leurs récepteurs.

Tous ces modèles familiaux et médiatiques, bien sûr parcourus ici de manière trop hâtive, sont souvent plus ou moins présents dans la complexité sociologique des collèges et des lycées de notre société contemporaine. Il est important de pouvoir, en tant qu'intervenant dans le champ de la sexualité, se situer sur le plan symbolique, car c'est le plan symbolique et non pas réel qui donne du sens à l'existence. Or le sens se trouve, il s'acquiert, il n'est pas donné par les textes, mais par l'esprit des textes, il est donné par le contexte relationnel où vit le jeune.

### **Comment se situer en tant qu'intervenant ?**

L'enseignant ou l'intervenant en éducation sexuelle se trouve parfois pris dans un champ contradictoire entre les positions des parents, celles de son institution et les siennes. Ce qui semble nécessaire pour accompagner ces actions, c'est la mise en place d'une régulation et de formations adaptées pour éviter une trop grande normalisation d'une part (les risques d'une pédagogie comportementaliste), et la nécessité d'alimenter les intervenants par des temps de réflexion qui invitent à la dialectique.

## **Sylvie Boutin-Chatouillot<sup>28</sup> : adolescence temps de passage**

L'adolescence est, pour le sujet, un temps de passage. Passage de l'enfance, de la sexualité infantile, à la responsabilité adulte, à la sexualité adulte, à l'engagement dans la vie sociale, vie professionnelle, affective avec ses choix déterminants qui donnent place dans les institutions.

Ce temps de passage est un temps de mutation subjective, de bouleversement intérieur qui n'est pas sans effet sur les relations avec l'entourage et l'expression même de son être au monde. L'adolescent change, opère une véritable mue. Il change physiquement, et la poussée pubertaire accomplie en lui est transformation éprouvante : bien souvent l'adolescent, du fait même de sa puberté, se sent mal dans son corps, et perdant une certaine grâce infantile, a peur de devenir laid.

La confrontation à cette image de soi nouvelle est une expérience intime difficile, qui s'accompagne parfois de douleur. Douleur physique - le corps fait mal - le corps qui grandit, prend ses caractères sexuels secondaires, est le lieu de sensations pénibles. Douleur psychique liée à l'expérience d'une perte, perte de l'enfance, d'une image de soi, perte d'un rapport à soi, au monde, à ses parents. Plus rien n'est tout à fait comme avant. L'adolescence est un temps de tristesse, de chagrin inexplicable et inexplicable, de nostalgie. Les adolescents s'habillent volontiers en noir. Mais c'est aussi un temps d'éclosion explosive, créatrice, émancipatrice. Découverte d'une autre façon de lire, d'apprendre, d'appréhender la réalité qui fait de l'adolescent un être passionné, enthousiaste et, s'il trouve les appuis nécessaires, doué.

Nous savons tous que le passage de l'adolescence est un passage difficile et risqué. À cause de ce risque et des inquiétudes qu'il génère chez les parents en particulier, on considère trop souvent l'adolescence comme une crise passagère, comme un moment à passer dont on espère qu'il sera de durée brève. Ce n'est pas tenir compte de ce temps d'existence comme un temps de maturation déterminant, de construction subjective qui fonde l'équilibre d'une position adulte.

Comment devient-on adulte ? C'est la question qui agite l'adolescent qui cherche son chemin d'homme et de femme. Qu'est-ce que devenir homme ? Qu'est-ce que devenir femme ? L'adolescent ne regarde plus ses parents seulement comme un père et une mère - un papa - une maman - mais non sans un certain trouble intérieur, lié à la culpabilité d'entrevoir une dimension de leur vie jusqu'alors insignifiante pour l'enfant, il les considère dans leur manière de se comporter, de se parler en tant que couple, homme et femme, en lien avec d'autres hommes et femmes.

Ce changement de regard ne concerne pas que ses parents, mais tous les adultes qui jouent un rôle important dans sa vie. Il cherche quel homme et quelle femme il aimerait devenir, imiter, tout en percevant combien l'imitation ne peut pas répondre immédiatement à la question qu'il se

<sup>28</sup> Sylvie Boutin-Chatouillot, psychanalyste, spécialiste de l'adolescence

pose. En vérité, elle ne peut pas s'offrir comme solution au chemin. Elle n'est que l'aboutissement d'un chemin.

## **L'adolescent et la puberté**

L'entrée dans l'adolescence est, en général, précédée par la transformation pubertaire. La puberté joue souvent, pour les parents, le rôle de signal : leur enfant devient physiquement un homme, une femme capable de procréer et pourtant encore à leurs yeux, il est un tout petit enfant. Comment le préparer à cette sexualité adulte qui s'éveille en lui, bouleverse son corps d'enfant, alors que son esprit, ses préoccupations, ses jeux restent encore ceux d'un enfant ?

La poussée pubertaire est elle-même souvent vécue par les adolescents comme l'irruption dans leur corps d'une vie qui les dépasse, les excède, et qui peut être ressentie comme angoissante ; les signes secondaires de la sexualité et les sensations internes qui accompagnent leur formation peuvent être accueillis avec enthousiasme et/ou avec terreur. Ils sont toujours ressentis comme poussée, quelque chose de plus fort que soi, qui touche l'intimité du corps, bouleverse tous les repères corporels et psychiques, alors que l'on se sent encore l'enfant qu'on a été.

Nous avons perdu dans nos sociétés occidentales contemporaines le sens des rites d'initiation, qui autorisent véritablement un petit d'homme à prendre sa place dans les institutions sociales et surtout à assumer la maturation physiologique qui s'est opérée, en lui donnant son sens humanisant. Les adolescents d'aujourd'hui sont quelque peu abandonnés à leur corps, à ce bouleversement biologique qui ne trouve guère de répondant symbolique dans les institutions sociales.

La période pubertaire se traverse souvent dans le silence des mots qui contraste avec le bruit des sensations. Peu d'adolescents peuvent dire ce qui se passe pour eux dans ce moment de transformation corporelle. La pudeur qui touche à l'intime de soi n'est pas seule cause de ce silence. Il y a pour beaucoup d'adolescents un impossible à se représenter et donc à dire ce qui se passe pour eux. C'est plus fort qu'eux et cette poussée les pousse à faire, à sortir, à exploser en rire, en larmes, en giclées verbales parfois violentes, sans qu'ils puissent s'expliquer à eux-mêmes et aux autres ce qui leur arrive.

Ma pratique d'analyste me permet d'entendre des adultes qui, bien des années après réalisent combien ils ont été dans le désarroi alors que pour leur entourage ils vivaient une adolescence "sans histoire" parce que muette ! Adolescence muette qui les a poussés en avant dans des engagements adultes où ils se sont précipités sans véritablement assumer leur position. Comme s'ils étaient poussés à faire comme les grands, à prendre une place d'homme et de femme mais sans prendre véritablement parole dans cette précipitation maturante.

La puberté est un phénomène purement biologique. Le vécu de poussée interne, de poussée à grandir, à sortir de soi, est de l'ordre pulsionnel. Il implique une participation subjective, inconsciente aux phénomènes physiologiques. Mais cette impulsion accompagnée de sensations très fortes n'est pas exclusivement liée à la puberté. Elle peut s'exprimer longtemps après chez des adolescents qui se sont adaptés tant bien que mal aux transformations biologiques de la puberté.

## **Le rôle des parents**

Dans ce moment de mutation, l'adolescent cherche l'appui d'une présence, de quelqu'un qui lui parle. Or le dialogue parents-enfants n'est pas des plus faciles à ce moment là. Les parents sont sollicités mais ils sont aussi pris à parti dans les mouvements inconscients de leur enfant et sont parties prenantes de ce qui est en jeu. Eux-mêmes se sentent brusquement pris dans l'impulsion à agir, à faire. Ils sont renvoyés à ce qui, en eux, a pu ou non trouver sens de leurs désirs d'homme et de femme, et sont surtout plus que jamais interrogés sur leur position de parent : leur enfant leur échappe. Il n'est plus leur petit. Il devient un homme. Pour beaucoup de mères, cette impulsion à sortir de leur enfant adolescent est un rappel inconscient de la mise au monde première, de l'accouchement. L'adolescent et son désir plus fort que les mots pour le dire, d'aller ailleurs, de partir, interprètent cette mise au monde : l'enfant qui naît n'appartient pas à ses parents, il naît pour prendre une place dans le monde.

C'est un moment très difficile aussi pour les parents. L'absence de médiation sociale qui autorise les adolescents à se risquer dans le monde sur la scène institutionnelle favorise un huis-clos familial explosif. Les parents et les adolescents sont dans un face-à-face qui peut être insoutenable quand les pères et mères sont trop sollicités par leur enfant là où ils n'ont pu eux-mêmes élaborer pour leur propre compte de réponses justes.

C'est alors la porte ouverte à un jeu en miroir où les parents, sans en être conscients, se mettent en rivalité avec leur enfant et vivent au travers d'eux une adolescence posthume : eux-mêmes se sentent poussés vers une sortie qu'ils ignorent, poussés hors d'eux-mêmes, de leur maison. Cela peut aller jusqu'à des divorces en écho avec la problématique adolescente d'avoir à quitter la maison de l'enfance. Mais c'est aussi un moment fécond pour des parents appelés à créer avec leur enfant des liens de parole nouveaux, à découvrir leur enfant dans ce qui va véritablement structurer sa personnalité d'homme et de femme : ses choix, ses préférences, ses réalisations.

Au moment où leur enfant aborde l'adolescence, les parents ont à aborder eux-mêmes une autre étape de leur vie : pour beaucoup, c'est le temps où, encore en puissance de procréer, ils renoncent à élargir une famille déjà suffisamment nombreuse ou à s'engager dans une grossesse dite, actuellement avec l'autoritarisme scientifique, à risque. Ils ont à faire le deuil de leur désir d'enfanter au moment où leur enfant accède à une sexualité ouverte au désir d'enfant.

Bien des mères et des pères affolés à l'idée que leur fille puisse leur amener un bébé à la maison traduisent dans cette panique une confusion entre le destin de leur enfant et leur destin personnel. Beaucoup d'adolescentes m'ont dit : "maman se fait de drôles de soucis pour moi. Elle finira par me mettre dans la tête que je dois être enceinte, alors que vraiment je n'en suis pas là !". De même que des adolescents ramèneront à la maison un bébé que les grands-parents élèveront comme si c'était le leur ! Passage à l'acte qui traduit une impossibilité de symboliser dans des échanges structurants cette poussée plus forte que soi à devenir homme, à grandir, à sortir de sa maison d'enfants quand les parents ne sont pas prêts à se laisser quitter par leur enfant.

## **Serge Lesourd<sup>29</sup> : prendre le risque d'être adulte**

### **De la séparation à la rencontre de l'autre**

Construire sa sexualité adulte, c'est d'abord, pour l'adolescent quel que soit son sexe construire son rapport à son propre corps et quitter les rapports aux autres établis sur le modèle de la sexualité infantile inscrite dans la seule tendresse. Devenir adolescent, c'est assumer dans le rapport à soi-même et aux autres la part du désir qui va s'exprimer dans le rapport sexuel et dans l'orgasme.

Cette découverte forcée, qui se fait sous la poussée de la maturation biologique du corps, met à mal les repères acquis durant l'enfance et les désirs construits au temps de la première phase de séparation-individualisation qui a culminé pendant l'Œdipe. Les enjeux de cette phase pubertaire, celle qui suit l'avènement réel des règles chez la fille et des premières éjaculations chez le garçon, puis de la phase adolescente<sup>30</sup> de reconstruction des rapports aux autres, sont multiples et la clinique nous montre que des destins individuels se nouent en ce temps (en témoigne le refus du lien érotique qui sous-tend les éclosions schizophréniques ou anorexiques).

Quatre aspects des effets de ces transformations semblent primordiaux, et nous nous arrêterons à la description de ceux-ci, bien qu'ils ne soient pas les seuls effets de la transformation pubertaire :

- la redécouverte de soi et le narcissisme adolescent ;
- le désir d'enfant comme preuve du grandissement ;
- la complétude des sexes ou l'autre comme double narcissique dans la relation ;
- la découverte de l'autre et la fin de l'illusion de complétude.

### **La redécouverte de soi**

La survenue de la puberté change radicalement le rapport du sujet à son corps, sensations nouvelles, formes corporelles différentes, pensées et désirs inconnus souvent envahis de désirs anciens, tout concourt à rendre le sujet méconnaissable à lui-même. Le premier temps de passage de cette sexualité nouvelle sera d'abord consacrée à reconstruire son image par le sujet.

Pour cela c'est dans le rapport aux autres, camarades d'abord, mais aussi parents, éducateurs, enseignants, que le sujet adolescent va tester la nouvelle image qu'il présente au monde et au désir. Les enjeux de séduction classique des filles dans les tenues vestimentaires, ou des garçons dans la force virile et le courage, ne sont jamais que des façons d'appivoiser la mise en acte de ces désirs nouveaux et la nouvelle place que doit tenir le sujet dans le rapport, maintenant érotique, aux autres.

Pourtant ce narcissisme où l'adolescent est tout tourné vers lui-même et vers sa nouvelle image, prend appui sur les regards que lui renvoient les autres sur cette transformation de son corps. Combien de jeunes filles ont pu être "cassées" par cette parole banale entendue en cours "Mademoiselle, allez vous démaquiller..." quand celle-ci n'était pas suivie d'un "... vous avez l'air d'une grue". Ce temps d'essais et d'erreurs dans la construction de l'image de soi englobe aussi les premiers rapports de flirts hétéro et homosexuels.

<sup>29</sup> Serge Lesourd, psychanalyste, maître de conférence en psychologie à Paris V

<sup>30</sup> Les termes pubertaire et adolescent renvoient aux deux ouvrages de P. Gutton parus aux éditions PUF

Dans ces premiers jeux et émois amoureux, il s'agit pour le sujet de se trouver, de construire son image. Il ne s'agit pas encore d'enjeux amoureux. Ces flirts narcissiques qui construisent la place désirante du sujet, sa façon d'être au monde et avec les autres ne prédestinent en rien le devenir sexuel de l'adulte en construction, et bien des homosexualités adolescentes, plus ou moins agies, sont transitoires. Construire son image sexuée d'adulte est bien le premier travail pubertaire, et ce travail dépend des réponses stigmatisantes ou non qui viendront de l'autre.

### **Le désir d'enfant**

La puberté réveille aussi la deuxième composante du désir adulte, enfin réalisable, et qui était déjà active pour le sujet enfant au temps de l'Œdipe : le désir et la capacité d'avoir un enfant. Ce désir est plus particulièrement actif chez la jeune fille pour deux raisons.

La première est que la puberté, qui amène la survenue des règles, prouve bien à l'adolescente qu'il y aurait la possibilité d'avoir un enfant, mais rien ne vient dire dans le fond que le corps de femme qui est en train de s'affirmer est réellement en état de marche. Tenter l'aventure de la grossesse est alors une façon pour bien des jeunes filles de se rassurer sur le bon fonctionnement de son corps de femme, et bien des "oublis de pilule", n'ont pas d'autre sens.

La deuxième raison qui fait du risque de grossesse un désir de la jeune fille est liée au passage œdipien de celle-ci. L'enfant, en ces temps infantiles, est vécu par elle comme une promesse de réparation, comme un substitut à l'absence de pénis dans ce vécu infantile qui oppose phallique et châtré. La possibilité de réalisation de ce vœu œdipien au temps adolescent vient renforcer le désir de savoir le bon fonctionnement du corps. Ainsi l'adolescente sera-t-elle, plus que le garçon, préoccupée de contraception, de sécurité et plus tentée par leurs ratages, car plus impliquée dans le désir de faire et d'avoir un enfant.

Le garçon, a contrario, se rassurera sur le bon fonctionnement de son corps par l'érection et l'éjaculation. Pour lui, l'angoisse sera de pouvoir à nouveau retrouver l'érection, ce qui explique bien des masturbations compulsives d'adolescents garçons ou leurs séductions multiples et répétitives. Chaque sexe, à sa manière, se rassure sur le bon fonctionnement de son corps d'adulte, dans des formes d'agir qui souvent inquiètent les adultes.

### **La complétude des sexes**

L'autre mouvement qu'implique la suite de l'adolescence, est celui de la rencontre de l'autre sexe, de la fusion avec lui, dont témoignent les passions amoureuses adolescentes réelles, ou celles de la littérature (cf. Tristan et Iseult, Roméo et Juliette, etc.). L'union sexuelle et amoureuse est pour l'enfant de tout âge (et ce, quelles que soient les éducations sexuelles reçues) une question fondamentale.

D'une part, il sait qu'il est issu d'une telle union, celle de ses parents et c'est à la quête de cette origine qu'il s'est de tout temps attelé. D'autre part, grandir a impliqué qu'il se sépare de ses premiers objets d'amour, spécialement sa mère, et il a vécu douloureusement ces séparations successives.

Dans la rencontre avec l'autre sexe à l'adolescence, son rêve infantile, de ne pouvoir faire qu'un avec l'autre s'avère imaginairement possible. Avec son amoureux(se), le sujet pense enfin refaire cette unité perdue, ce paradis dont il a été privé du fait des lois humaines de l'interdit de l'inceste.

Les passions amoureuses adolescentes sont d'abord des rêves de fusions, des rêves de complétude par l'autre de la relation, des rêves de plénitude. En cela les relations adolescentes sont marquées du narcissisme et de la fusion. L'autre de la relation est toujours le plus parfait, d'autant plus parfait que s'il aime le sujet, celui-ci se voit alors lui aussi parfait, dans ce regard qui lui revient de l'autre. Le voir faillible, cet autre, dangereux ou en difficulté, implique alors que le sujet risque de se ressentir, lui aussi, comme faillible, voire comme dangereux.

L'amour adolescent, ainsi, dans cette quête de l'un, de l'unité absolue du couple et du désir, tire l'adolescent vers l'infantile et vers le narcissisme. La passion amoureuse adolescente empêche encore le sujet de faire la découverte fondamentale de la rencontre amoureuse mature : l'autre est différent de soi.

Ce sera le pas suivant qu'il lui faut faire pour aimer comme un adulte. La passion adolescente est d'abord la recherche de l'unité perdue pour le sujet. Elle le maintient, pour un temps, hors de la rencontre sexuelle adulte qui est rencontre d'un autre radicalement différent et de ce fait aimé.

### ***La découverte de l'autre***

Ce dernier temps des amours adolescentes, est celui qui est le plus long à venir, et aussi celui qu'empêche, le plus souvent, notre moderne société. Comme on vient de le voir, les amours adolescentes sont d'abord une tentative de refuser ce qu'implique la sexualité humaine, nous sommes radicalement séparés de ceux que nous aimons, que ceux-ci soient nos géniteurs, ou nos compagnons de vie.

Il n'existe de rencontre amoureuse que du fait de cette séparation, et de la différence entre les sexes. La puberté et l'adolescence forcent à cette découverte, qui est en réalité l'achèvement de l'Œdipe et l'acceptation de la castration dans son aspect symbolique. Le désir infantile qui est celui de la fusion à l'autre est impossible à réaliser pour l'être humain. L'adolescent, quel que soit son sexe, doit s'y confronter, aidé en cela par les adultes qui l'entourent. La puberté, en permettant la mise en acte des désirs incestueux de l'enfance, pousse le sujet à les refuser définitivement.

Pour l'adolescent, il faut mettre en oeuvre des moyens psychiques et réels massifs pour combattre cette tentation de retomber dans l'infantile : sortir (dans tous les sens du terme) sera un de ces moyens, désidérialiser ses parents en est un autre, mais quand ceux-ci sont insuffisants, l'ascétisme, la fugue, la drogue peuvent venir au secours du sujet, du moins le croit-il.

Mais le moyen le plus banal pour quitter les désirs de l'infantile est bien la rencontre avec d'autres objets d'amour. La sexualité adolescente protège le sujet et l'aide dans cette séparation d'avec les parents, premiers objets d'amour, elle est force constructrice. Pourtant la sexualité adoles-

cente n'aura cette vertu de faire grandir le sujet hors du toit familial que si les adultes respectent cette force séparatrice, et ne viennent pas surveiller, encadrer, protéger, leur cher(e) petit(e) des dangers supposés de la sexualité, voire permettre que celle-ci se déroule sous le toit familial et que le bébé-couple s'installe dans la chambre d'enfant.

Alors la force constructrice et séparatrice qu'est l'accès à la sexualité adulte perd toute sa valeur, et le sujet adolescent se retrouve à pouvoir agir une sexualité d'adulte dans sa place d'enfant, version soft et moderne d'une non séparation qui n'est pas loin d'un refus de grandir, voir d'un maintien du sujet dans l'infantile.

# BIBLIOGRAPHIE

## **Quelques ouvrages de références**

- Brenot Ph - "La sexologie" Que sais je ? 1994  
- "L'éducation sexuelle" Que sais je ? 1996
- Cadeac B., Henriot V. "Guide ado/Info santé jeunes" De La Martinière Jeunesse 1998
- CFES : - "La santé de l'homme" : - dossier n° 23 : "les jeunes et la sexualité"  
- dossier n° 29 : "Masculin singulier"  
- "1, 2, 3 santé et les jeunes" CFES 1994
- Ecole des Parents : - Enfants maltraités - novembre 1997  
- Éducation sexuelle - janvier 1998
- Foucault M. "Histoire de la sexualité" Gallimard
- Guillebaud J.C. "La tyrannie du plaisir" Seuil 1998
- Informations sociales "Education sentimentale et sexuelle" n° 55 - septembre 1996
- Lagrange H., Laumond B. "L'entrée dans la sexualité" La documentation française 1997
- Larue R. "École et santé : le pari de l'éducation" Hachette/coll. Ressources formation - À paraître octobre 2000
- Lesourd S. "Adolescences... rencontre du féminin" Eres 1994
- Pierrat E. "Le sexe et la loi" Arléa 1996
- Picod C. "Sexualité, leur en parler c'est prévenir" Eres champ social 1994
- Ricot J. "Étude sur l'humain et l'inhumain" Pleins Feux PUF 1998
- Spira A., Bajos N. "Les comportements sexuels en France" La documentation Française 1993

## **Outils pédagogiques**

- Passeport pour le pays de prudence (instructions B.O.E.N. n° 39 du 4 novembre 1999)
- Mallette pédagogique "Bonheur d'aimer"
  - Cahier pour l'équipe éducative
  - Cahier pour l'infirmière
  - Cahier pour l'enseignant de sciences de la vie et de la terre
  - Fiches thématiques pour les élèves  
(ministère de l'éducation nationale, en collaboration avec les laboratoires Wyeth-Lederlé - À paraître)

## **Vidéos**

- "Temps d'amour" - ministère de l'éducation nationale - 1995
- "Cet autre que moi" - Je-Tu-Il
- "Bien dans son corps" - C.N.D.P. - La cinquième - 1998 :  
n° 3 : Puberté et sexualité  
n° 5 : Le temps du sida
- "Le bonheur de la vie" - Tome 2 - Folimage - Valence - Production 1991

**Centres  
de documentation,  
associations  
ou organismes**

Centre national de documentation pédagogique (CNDP)  
29 rue d'Ulm - 75230 Paris - Tel. 01 46 34 90 00

Comité français d'éducation pour la santé (CFES)  
2, rue Auguste Comte - 92174 Vanves - Tel. 01 41 33 33 33

Comités régionaux et départementaux d'éducation pour la santé (CRES, CDES) : 3615 CFES

Mutuelle de l'éducation nationale (MGEN), Service audio visuel  
3, square Max Hymans - 75748 Paris - Tel. 01 40 47 20 20

Association pour l'éducation sanitaire et le don solidaire à l'éducation nationale (ADOSEN)

Tour Maine Montparnasse  
33, Avenue du Maine - 75015 Paris - Tel. 01 45 38 71 93

AIDES (Association de lutte contre le sida)  
247, rue de Belleville - 75019 Paris - Tel. 01 44 52 00 00

Mouvement français du planning familial (MFPF)  
4, square saint Irénée - 75011 Paris - Tel. 01 48 07 29 10

Centre régional d'information et de prévention du Sida (CRIPS)  
Tour Montparnasse - B.P.53 - 75755 Paris - Cedex 15 - Tel. 01 56 80 33 33

Association nationale des conseillers conjugaux et familiaux  
5, impasse du Bon Secours - 75011 Paris - Tel. 01 43 70 51 50

Fédération nationale des familles rurales  
7, cité d'Antin - 75009 Paris - Tel. 01 44 91 88 88

Centre de planification familiale  
Se renseigner auprès des DDASS pour obtenir les adresses locales

**Numéros verts**

Fil santé jeune : 0 800 235 236

Allo enfance maltraitée : 119

Sida info service : 0 800 840 800

**Numéros azur**

Ministère de l'Education nationale

SOS Violences : 0 801 55 55 00

**Autres numéros**

Inter service parents : 01 44 93 44 93

# TEXTES DE RÉFÉRENCE

- Décret n° 92-1200 du 6 novembre 1992 relatif aux relations du ministère de l'éducation nationale avec les associations qui prolongent l'action de l'enseignement public
- Circulaire n° 97-175 du 26 août 1997 relative aux instructions concernant les violences sexuelles
- Circulaire n° 98-108 du 1er juillet 1998 relative à la prévention des conduites à risque et au comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté
- Circulaire n° 98-234 du 19 novembre 1998 relative à l'éducation à la sexualité et à la prévention du sida
- Circulaire n° 98-237 du 24 novembre 1998 relative aux orientations pour l'éducation à la santé à l'école et au collège

## **Remerciements pour leur contribution**

<b>Sylvie BOUTIN-CHATOUILLOT</b>	Psychanalyste, spécialiste de l'adolescence, Lyon ;
<b>Philippe BRENOT</b>	Psychiatre, anthropologue, directeur d'enseignement en sexologie à l'Université Victor Segalen de Bordeaux ;
<b>Brigitte CADEAC D'ARBAUD</b>	Responsable des services téléphoniques E.P.E. ;
<b>Chantal LAPOSTOLLE-DANGREAU</b>	Psychologue, responsable des formations à l'ADESSI de Grenoble ;
<b>Régis DEMOUNEM</b>	I.G.E.N., doyen du groupe S.V.T. ;
<b>Christine FERRON</b>	Chargée de mission C.F.E.S. ;
<b>Luc GINER</b>	Principal de collège - académie de Nantes ;
<b>Christophe GUIGNÉ</b>	Médecin conseiller technique, inspection académique de Haute-Savoie ;
<b>Jean-Claude GUILLEBAUD</b>	Écrivain, journaliste - Paris ;
<b>Christine KERNEUR</b>	Infirmière conseillère technique auprès de la direction de l'enseignement scolaire ;
<b>Catherine LAQUINTINIE</b>	Médecin conseiller technique - inspection académique d'Indre-et-Loire ;
<b>Serge LESOURD</b>	Psychanalyste, maître de conférence en psychologie à l'Université Paris V ;
<b>Jean-Louis MICHARD</b>	IPR-IA S.V.T. - académie de Clermont-Ferrand
<b>Brigitte MOLTRECHT</b>	Médecin de l'éducation nationale à Tours ;
<b>Michelle OCCELLI</b>	Médecin conseiller technique - Inspection académique des Hautes-Pyrénées ;
<b>Patrick PELÈGE DE BOURGES</b>	Sociologue, directeur du CRIPS Rhône-Alpes ;
<b>Michèle PETRIN</b>	Médecin de l'éducation nationale - Tarbes ;
<b>Chantal PICOD</b>	Enseignante V.S.P., éducateur sexologue - Lyon ;
<b>Jacques RICOD</b>	Professeur de philosophie - Nantes ;
<b>Marie-Claude ROMANO</b>	Médecin conseiller technique auprès du directeur de l'enseignement scolaire ;
<b>Jacqueline SAUTREUIL</b>	Enseignante V.S.P. - Rouen ;
<b>Jeanne-Marie URCUN-SCHANTZ</b>	Médecin conseiller technique - Inspection académique de la Marne ;
<b>Michel ZORMAN</b>	Médecin conseiller technique du recteur de Grenoble.

## **Remerciements pour leur concours**

<b>Yves BOTTIN</b>	I.G.E.N., chargé de mission sur les violences sexuelles en milieu scolaire ;
--------------------	--

<b>Catherine CHAMPRENAULT</b>	Magistrate, chargée de mission sur les violences sexuelles en milieu scolaire ;
<b>Catherine DECAUX</b>	Chargée de mission Fédération nationale des Familles rurales ;
<b>Sylvie DESCORCIER</b>	Administratrice nationale de la FCPE ;
<b>Michel DUHEM</b>	Vice-président de l'UNAPEL
<b>Brigitte GRESY / Catherine LESTERP</b>	Chef du service des Droits des femmes / Chef du bureau des droits personnels et sociaux - Ministère de l'emploi et de la solidarité ;
<b>Didier JAYLE</b>	Médecin, directeur du CRIPS - IDF ;
<b>Régine LEROY</b>	Assistante de service social - Paris ;
<b>Danielle LENGEREAU</b>	Infirmière de l'éducation nationale - Paris ;
<b>Jacques MENTION</b>	Professeur de médecine, responsable du centre de planification de l'Hôpital d'Amiens ;
<b>Marie-Christine MOLINARI</b>	Vice présidente de la PEEP
<b>Philippe NINO</b>	Professeur SEGPA - La Chapelle-Saint-Luc ;
<b>Maryse PETERS</b>	Conseillère conjugale et familiale, centre de planification de l'Hôpital d'Amiens ;
<b>Emmanuelle PIET</b>	Médecin P.M.I. - Seine-Saint-Denis ;
<b>Sylvie POUGET</b>	Chargée de mission / Protection judiciaire de la Jeunesse, auprès du bureau DESCO B4 ;
<b>Alphonse ROUKOS</b>	Conseiller principal d'éducation - Bar-sur-Seine ;
<b>Anne-Marie SERVANT</b>	Chargée de mission - Direction générale de la santé - ministère de l'emploi et de la solidarité ;
<b>Marie-Françoise SOMMER-PEYTAVIN</b>	Infirmière, responsable d'éducation à la santé - D.P.S.E. - Ville de Lyon ;
<b>Michèle UZAN</b>	Professeur de médecine, chef du service de gynécologie - obstétrique - maternité Jean Verdier de Bondy).

## **Coordination**

Direction de l'Enseignement scolaire  
 Sous Direction des établissements et de la vie scolaire  
 Bureau de l'action sanitaire et sociale et de la prévention

**Nadine NEULAT - Félicia NARBONI**

avec le concours de **Chantal Picod**

## **Secrétariat**

**Jocelyne DOYEN**

Mission de la communication  
Bureau des publications écrites et télématiques et de la communication interne  
110 rue de Grenelle - 75357 PARIS 07 SP